

327

Vol. 48, No 5 - Octobre 2022

JOURNAL

Epik *Cacouna*



KAGWANAK

ACTUALITÉS

Des découvertes à faire à chaque page !

L'automne, un temps pour
CHANGER NOTRE REGARD
sur ce-ceux qui nous entoure-nt

DANS CE NUMÉRO
CHAQUE PAGE
EST À
DÉCOUVRIR!

CAMPAGNE MEMBERSHIP AUTOMNALE - 100 JOURS - 1^{ER} NOV. AU 8 FÉVRIER 2023

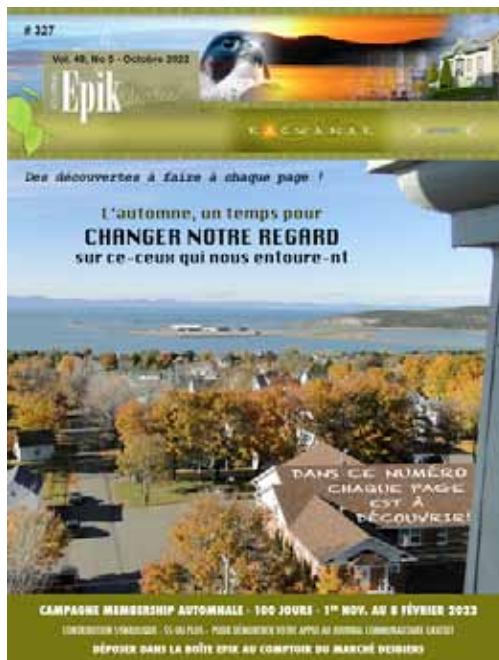
CONTRIBUTION SYMBOLIQUE - 5\$ OU PLUS - POUR DÉMONTRER VOTRE APPUI AU JOURNAL COMMUNAUTAIRE GRATUIT

DÉPOSER DANS LA BOÎTE EPIK AU COMPTOIR DU MARCHÉ DESBIENS

sommaire

Vol. 48, no 5 - Oct. 2022

- 3 édito / nouvelle mise en page
 - 4 finalistes et lauréats prix 2022
 - 5 fabrique - entrevue exclusive
 - 6 fermières
 - 7 amis des aînés / loisirs
 - 8 biblio
 - 9 voyage int. #31 / kagwanak
 - 10 échos nature 16 / l. magique 72
 - 11 chron. à fond la vie #6 (oct)
 - 12 chron. bigger fish #6
 - 13 chronique juridique - teletravail
 - 14 chron. citoyenne - p-a-fortier
 - 15 mot mairesse / municipalité
 - 22 co-eco - feuillicyclage
 - 23 pnww
 - 24 cab des seigneuries / sig balado
 - 25 il était une fois... le journal epik
 - 26 pub locale
 - 27 frigo-partagé / babillard
 - 28 corpo développement
- + (distrib. locale) cahier des services 2022



*Faisons de l'automne un temps pour
REPENSER NOS FAÇONS DE FAIRE
et (tenter de)
CHANGER NOTRE REGARD SUR LES AUTRES*

...
*Tout un programme,
mais quel automne!*

Photo: Yvan Roy

à la une

**CHANGER NOTRE REGARD
sur les autres**
P.3

Campagne MEMBERSHIP
p.2-3

**Chronique JURIDIQUE
Télétravail - droits/obligations**
p.13

**À Cacouna. il était une fois...
LE JOURNAL EPIK**
p.25

PARUTIONS À VENIR
1^{ère} date: limite réception matériel
2^e date: distribution

- #328 - DEC 8 / 15
- #329 - FEV 9 / 16
- #330 - AVR 6 / 13
- #331 - JUIN 15 / 22



**EN INSCRIVANT VOTRE COURRIEL AVEC VOTRE
CONTRIBUTION, VOUS RECEVREZ LE PDF
COULEUR DU JOURNAL À CHAQUE PARUTION !**

**CAMPAGNE
MEMBERSHIP
JOURNAL EPIK
1 NOV - 8 FEVR
UTILISEZ CETTE BOÎTE
AU MARCHÉ
DESBIENS & FILS**



Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2022-23, une aide au fonctionnement de 13 764 \$ du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires + majoration ponctuelle possible de 7 192 \$ (2020-2023).



Journal EPIK de Cacouna

- **JOURNAL EPIK DE CACOUNA**, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- **TIRAGE**: 1050 exemplaires, 6 fois /an

- **DISTRIBUTION**:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

- **MEMBERSHIP**: 5.\$ / an - Campagne automnale 100 jours.

- **PUBLICITÉ LOCALE**: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE COMPLÈTE: 140.\$;

1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message)

ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.; Christine Belliveau sec.

- **DÉPOT LÉGAL**: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,

ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- **POLITIQUE D'INFORMATION**:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas l'éthique et les objectifs du journal.

L'EPIK est
membre de



ÉDITO :



Y
V
A
N

R
O
Y

Avant que la neige nous tombe trop dure dessus...

CAMPAGNE MEMBERSHIP - CHAQUE PIERRE EST IMPORTANTE

Chaque contribution, si minime soit-elle, est un encouragement à poursuivre les efforts de rassembler, tous les 2 mois, toute information que l'on peut glaner sur ce qui se passe, se pense, se projette, se rêve, s'organise, et sur ce qui s'est passé de signifiant, de mémorable, de fondateur et même d'incroyable, CHEZ NOUS, et qui fait que Cacouna est ce qu'il est et peut devenir ce qu'ENSEMBLE, on veut qu'il devienne, si chacun y met du sien.

PETIT BONBON D'HALLOWEEN:

Si vous déposez votre contribution dans l'enveloppe fournie sur la boîte du Marché Desbiens: inscrivez-y votre adresse courriel et vous recevrez, par courriel, chacun des prochains numéros jusqu'à décembre 2023, en format PDF couleur, et ce, le jour même de l'impression.

Résidant ou non à Cacouna, vous aurez le loisir de suivre les événements toute l'année et d'en rêver... en couleurs!

Faisons de l'automne un temps pour REPENSER NOS FAÇONS DE FAIRE et (tenter de) CHANGER NOTRE REGARD SUR LES AUTRES

Dans ce numéro, à travers les riches présentations d'organismes, les chroniques dégustables et variées comme des petites bouchées gastronomiques (*je dois avoir un p'tit creux...*), la section municipale remplie d'informations pertinentes sur la gestion de notre milieu de vie, **tentez de reconnaître toutes ces personnes de chez nous qui sont derrière ces écrits et ces réalisations:** vous les verrez d'un nouvel oeil quand vous les croiserez dans nos marchés locaux ou sur la rue, ou à un prochain événement.

Je suis certain que vous aurez plus facilement le goût de leur jaser... non pas de la pluie et du beau temps, mais des vraies choses qui se vivent chez nous.

Bonne fête d'Halloween et surtout RADIEUX AUTOMNE !

Nouvelle mise en page du journal

L'EPIK ayant pris du «coffre» avec ses 30 pages et plus régulières, il nous semble utile, pour mieux s'y retrouver, de regrouper les contenus par SECTIONS, dans l'ordre suivant :

1- SECTION ÉDITORIALE

Sommaire - Édito - Lettre ouverte - ...

2- SECTION ORGANISMES

... sauf la CORPO qui est en couverture arrière.

3- SECTION CHRONIQUES

4- SECTION ÉVÉNEMENTS RÉCENTS (s'il y a lieu)

Montages photos et/ou compte rendus des grandes activités récentes.

5- SECTION MUNICIPALE

Mot Mairesse - Chronique municipale - Condensés des séances - Avis publics - ...

6- SECTION PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK

Communiqués - Informations - Suivi des projets en cours.

7- SECTION PUBS ET COMMUNIQUÉS DIVERS

8- SECTION DOSSIER (en partie centrale si 4 ou 8 ... pages détachables)

Se retrouve aussi en partie centrale -détachable- le *Cahier des services* (cartes professionnelles).



NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
MARCHÉ DESBIENS & FILS, BOUTIQUE FOLIDÉCO
BOULANGERIE MAG. GÉN. SIROIS, BUREAU MUNICIPAL
ou DIRECTEMENT DE L'ÉDITEUR :
journalepik.com - epik@videotron.ca



Les Finalistes du Prix Andrée et Richard Levesque 2022



Mélanie Belliveau-Roy était l'une des 3 finalistes au prix Andrée et Richard Levesque 2022, avec son livre: **KAGWANAK - Le sort des amants de pierre**, paru aux Éditions EPIK en octobre 2021.

Les 2 autres étaient: **Benoit Ouellet** (cinéma et vidéo, MRC de Rivière-du-Loup) et **Claire Trépanier** (recherche biographique, Hors-région).

Benoit a produit plusieurs courts métrages et autres productions visuelles. Il enseigne à l'École des métiers du cinéma et de la vidéo du Cégep de Rivière-du-Loup.

Claire, native de Québec, est la petite-fille du Dr Antonio Paradis; sa candidature s'exprime par la biographie du Dr Antonio Paradis (1892-1967), qui fut aussi maire de Rivière-du-Loup (1939-1951).

Mélanie Belliveau-Roy

Native de Cacouna (1995), le fleuve et la nature sont sa première école. Toute jeune, sa curiosité, son plaisir et sa facilité à communiquer avec les autres préparent son chemin. Des études collégiales en Arts, lettres et communication (Rivière-du-Loup 2015), un certificat en création littéraire (U. Laval 2017), un voyage solo outre-mer de 4 mois - 800 km à pied sur le Chemin de Compostelle - puis Espagne, France, Italie, Angleterre, Écosse (2017) - et une attestation d'études collégiales (AEC) en montage et technique de réalisation de films documentaires (Rivière-du-Loup 2018-19) complètent son bagage de vie. Avec ce baluchon et sa volonté de contribuer à un monde « harmonieux » elle n'hésite pas à partager cette richesse de multiples façons.

Son œuvre et premier roman, KAGWANAK, le sort des amants de pierre, en est une illustration.

Le **Prix Andrée et Richard Levesque** a été créé grâce à un important don offert par le couple dont le Prix porte le nom. L'un des critères importants d'admissibilité de l'œuvre proposée en arts, lettres ou sciences humaines, est la mise en valeur du territoire du KRTB, notamment par des personnages, des éléments géographiques spécifiques, l'expression d'un patrimoine culturel ou historique. Ce Prix, attribué pour la deuxième fois et offert à tous les deux ans, est doté d'une bourse de 5 000 \$ pour la personne lauréate et d'une reconnaissance de 500 \$ pour chacun.e des deux autres finalistes.

Le **jury de ce Prix** a été orchestré par la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup et était composé de ressources professionnelles de la région.

Les gagnants de ce prix et des autres concours culturels ont été dévoilés à l'occasion du Gala des Prix culture Bas-Saint-Laurent le 13 octobre dernier à la Forge à Bérubé à Trois-Pistoles.

C'est **Claire Trépanier**, pour sa biographie du Dr Antonio Paradis, fruit de nombreuses années de recherche et d'entrevues, et qui révèle tout un pan de l'histoire de la région (une grande partie du 20e siècle) **que le jury a choisi comme LAURÉATE 2022.**

Autres lauréats de la Soirée Gala des PRIX CULTURE BAS-SAINT-LAURENT



XAVIER LABRIE de Rivière-du-Loup.
Prix Relève artistique du Bas-Saint-Laurent



SORAÏDA CARON (Danse, MRC des Basques)
Prix du CALQ: assorti d'un montant de 10 000 \$.
Artiste de l'année au Bas-Saint-Laurent 2022.

MAISON CHAPAIS (St-Denis-de-la-Bouteillerie)
Prix du patrimoine bâti du BSL 2022.

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE
Remise d'une mention du Prix du patrimoine paysager du BSL 2022 pour la désignation de paysage culturel des Pointes-aux-Iroquois-et-aux-Orignaux.

Hommage à l'homme de théâtre EUDORE BELZILE. Anne-Marie Jean, pdg du CALQ lui a remis l'insigne des compagnons de l'Ordre des arts et des lettres du Québec. Un honneur plus que mérité pour cet artiste actif dans la région depuis plus de 40 ans, et co-fondateur du Théâtre du Bic.



Soraïda Caron, Xavier Labrie, Claire Trépanier, Nadia Louis-Desmarchais et Eudore Belzile ont reçu une sculpture en bois réalisée par l'artiste **PATRICK LAVALLÉE**, originaire de Cacouna et résident de L'Isle-Verte.

ENTREVUE EXCLUSIVE Un marguillier, une marguillière, c'est quoi?

La Fabrique Saint-Georges de Cacouna a besoin de deux nouvelles personnes à l'hiver 2023 pour combler des postes de marguillier ou marguillière. L'EPIK a rencontré Mme Lynda Ouellet, présidente de la Fabrique, pour démystifier cette implication aux racines profondes.

L'EPIK : Un marguillier ou une marguillière, c'est quoi ça?

LYNDA OUELLET : C'est un ou une bénévole désigné-e parmi la communauté pour s'occuper des finances de la Fabrique paroissiale et veiller à son bon fonctionnement en général. Les marguilliers et marguillières travaillent en équipe au sein de l'assemblée de Fabrique. Ce sont des porte-paroles de la population qui essaient de bien les représenter. Ce rôle existe depuis la fondation de la paroisse en 1813!

L'EPIK : Pourquoi c'est important de recruter maintenant des marguilliers ou marguillières à Cacouna ?

LYNDA OUELLET : Une église vide ne peut rien faire! On a besoin de gens pour la conservation de notre patrimoine social; les marguilliers et marguillières sont, entre autres, gardiens de la mémoire de la paroisse.

L'EPIK : C'est un engagement qui représente combien d'heures de bénévolat par mois?

LYNDA OUELLET : C'est environ six réunions par année, soit une réunion aux deux mois. Ces réunions ont généralement une durée d'une heure à une heure trente chacune. Le reste des heures de bénévolat se module en fonction des disponibilités de chacune et chacun.

L'EPIK : Quel type de tâche doit-on accomplir pour ce poste?

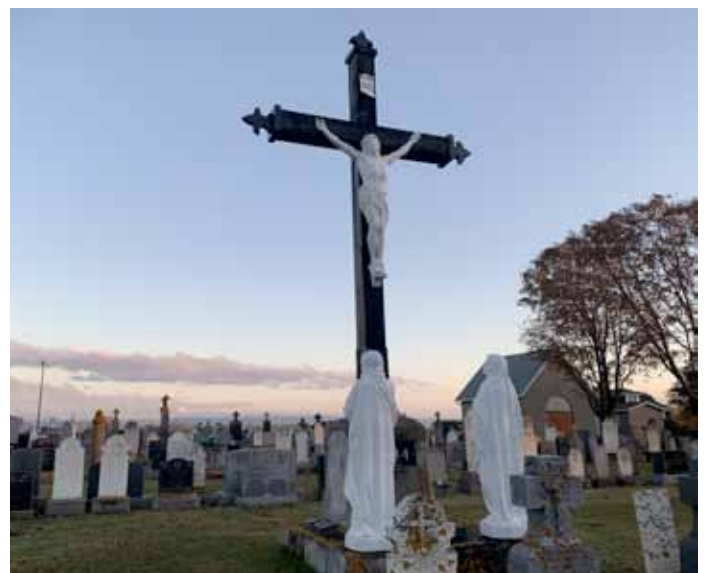
LYNDA OUELLET : Nous faisons appel aux forces de chaque personne. Par exemple : si quelqu'un est bon en français, on va lui proposer de faire des articles, des ordres du jour. Si une personne aime le secrétariat, on va lui suggérer de jouer le rôle de secrétaire lors des rencontres. Un ou une architecte pourrait aider à mettre à jour le plan du cimetière. Une personne plus manuelle pourra s'impliquer particulièrement lors des corvées en extérieur au cimetière. Lors des concerts à l'église, un ou une marguillière participe à l'accueil des spectateurs, ou bien aide à placer la salle. On peut aussi participer à l'organisation ou au service de la nourriture lors du repas bénéfique annuel. Il y a également des tâches reliées aux communications, à la philanthropie, à la bonne administration financière des dons faits par la population, d'autres liées aux archives. Bref, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les compétences!

L'EPIK : Question plus polémique : quand une personne s'engage bénévolement pour travailler à la Fabrique, est-ce que ça veut dire qu'elle approuve publiquement tous les agissements de l'Église catholique par le passé (je pense, entre autres, aux pensionnats?)

LYNDA OUELLET : Non, ce n'est pas le sens à donner à cet engagement. Le rôle de la Fabrique en est un de service à la population. Le marguillier ou la marguillière est un ou une baptisé-e qui est là par désir de s'engager dans sa communauté, entre autres auprès des familles plus démunies.

L'EPIK : Bref, j'en comprends que comme tout baptisé et toute baptisée, la personne qui joue ce rôle conserve son esprit critique : il s'agit d'un rôle de service et non d'un rôle politique. Quand une personne se sent appelée à se joindre à votre équipe, quelle est la marche à suivre?

LYNDA OUELLET : Elle peut se présenter à l'assemblée des paroissiens dimanche le 4 décembre, après la messe de 10h à l'église Saint-Georges. Sinon, ne pas hésiter à venir nous rencontrer, moi-même Lynda Ouellet et Chantal Beaulieu, au bureau de la Fabrique les mardis de 9h à 11h30 et de 12h30 à 17h. Enfin, nous laisser un message au 418-862-4338 est un bon moyen de prendre contact: nous retournerons l'appel rapidement. ■



INFORMATIONS

• Horaires des messes à venir

Dimanche le **30 octobre**,
aucune en novembre,
le **4 décembre**

et le soir du **24 décembre**, heure à préciser.

• Rappel de capitation

Si vous n'avez pas encore retourné votre feuille de capitation, ou payé l'entretien du cimetière, n'hésitez plus !

Notre bureau est ouvert le mardi entre 9h et 12h, puis entre 13h et 17h.

Les membres du Cercle de Fermières Cacouna



Vous Invitent, à leur Marché de Noël,

Le 19 & 20 novembre 2022

À la salle paroissiale Cacouna

De 10h à 16h

Voici nos exposants Noël 2022

Décoration de Noël (Denise de Ve Ault)

Miel Naturel & Hydromel (Gilles Gaudreau)

Metatuq (Naïma & Simon)

Le Vrac (Jean-Louis Lévesque)

Produit Aloette (Suzelle Pelletier)

Tocara (Isabelle Deschênes)

Tupperware (Ginette Belisle)

Ferme du Caneton Polisson (René Grand-Maison)

Épicure (Annie Labrie) La Saponine (France Drapeau)

Création MIF (Mireille Fournier) Tricot de Laine (Joceline Thibeault)

Pièces de Bois (Rodrigue Albert)

Création Ghislaine (Ghislaine Dionne)

Pâtisserie Maison (Maria Degarie)

Artisanat Divers (Thérèse Massé)

Tissage & Tricot (Cécile Pelletier)

Création Marjo (Marjolaine Lévesque)

Pelmain's Créations (Louise Pelletier)

Artisanat & Pièces de bois (Clément & Diane)



Amis des AÎNÉS

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

LUNDI de 13H00 à 15H30

À la Salle Paroissiale

SHUFFLEBOARD, PÉTANQUE ATOUT, ETC.

MARDI de 13H00 à 15H30

Au Centre de Loisirs Place St-Georges

**BILLARD, JEUX DE SOCIÉTÉ,
SCRABBLE, RUMMY, CARTES, ETC.**

et

Exercices VIE ACTIVE de 13H00 à 14H00

Le tout accompagné de
CAFÉ BISCUITS ET MUFFINS

DÎNER DE NOËL GRATUIT POUR LES AÎNÉS !

Nous sommes en préparation pour organiser ce dîner de Noël et nous aimerions connaître le nombre de participants.

Si vous êtes intéressé-e, communiquez avec:

Danielle: 418-867-3945

Estelle.: 418-862-0924

Jacinthe : 418-605-0687

Danielle Gagné, responsable

Loisirs KAKOU



HALLOWEEN

COLLECTE DE BONBONS
LUNDI, 31 OCTOBRE 2022 DE 17H À 20H

DISTRIBUTION DE BONBONS AU BUREAU MUNICIPAL
NOUS AVONS HÂTE DE VOUS VOIR
AVEC VOTRE DÉGUISSEMENT!

La municipalité invite les piétons et les automobilistes à redoubler de prudence lors du porte-à-porte pour la cueillette des friandises.

Le service de sécurité incendie patrouillera les rues, de 17h à 20h pour assurer la sécurité des participants à la fête et distribuera également des friandises.

Nous vous invitons à décorer votre maison si vous désirez accueillir des petits costumés!

PS : Il n'y aura pas de feuille « citrouille ».
UNE MAISON ILLUMINÉE =
UNE MAISON ACCUEILLANTE
POUR LES ENFANTS !

BONNE COLLECTE
À TOUS !

OFFRE D'EMPLOI MI-DÉCEMBRE À MI-MARS



OFFRE D'EMPLOI
UN OU UNE PRÉPOSÉ(E)
À LA PATINOIRE

Municipalité
de Cacouna

Horaires variables : 20 à 35
heures par semaine
Taux horaire : 25\$/h

PRINCIPALES TÂCHES

- Glacer, déneiger et entretenir la patinoire;
- Faire le ménage des espaces communs;
- Ouvrir et fermer les lieux et assurer la sécurité et le contrôle des utilisateurs;
- Gestion de la cantine (vente de chips, breuvages et friandises);
- Support aux activités lors de la période des Fêtes, de la semaine de relâche et du carnaval de la municipalité.

Durée de l'emploi: De la mi-décembre à la mi-mars.

Contactez M. Félix Bérubé, directeur général,
au (418) 867-1781 #2
courriel: fberube@cacouna.ca

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN



HORAIRE RÉGULIER

Lundi: 19h à 20h00
Mercredi: 19h à 20h00
Jeudi: 15h30 à 16h30
Samedi: 10h à 11h

BÉNÉVOLES AU COMPTOIR RECHERCHÉ-ES

Dans la foulée du sondage mené lors du Festuaire, la bibliothèque souhaite augmenter ses heures d'ouverture!

Nous sommes à la recherche de nouvelles ou nouveaux bénévoles au comptoir. Bienvenue aux nouveaux résident-es, étudiant-es, parents, retraités...

Quarts de bénévolat disponibles:
les **jeudis soir**, les **vendredis après-midi et soir**,
les **samedis après midi et soir**.

Il reste également à combler un quart
un lundi soir par mois.

Contactez **Geneviève Morin**, responsable
au **418-867-1781 poste 8**
ou laissez un message sur la boîte vocale.

ARTISTES ET PHOTOGRAPHES RECHERCHÉ-ES

Nous sommes à la recherche d'artistes visuels ou photographes qui désirent exposer à la bibliothèque.

Possibilité de vernissage, vendre vos œuvres,
offrir une conférence ou un atelier.

Merci de soumettre votre dossier d'artiste
(CV, images d'œuvres, démarche) et vos disponibilités
au : **biblio.cacouna@crsdp.net**

À noter que les dossiers reçus feront l'objet d'une sélection.

OFFRE CULTURELLE RECHERCHÉE

Écrivain-es, conférencier-ères, cinéastes, artistes, musicien-nes
et autres types d'artistes recherchés
pour donner une lecture publique, une causerie,
un mini-concert ou un atelier interactif à la bibliothèque.

Proposez-nous votre idée!

On aime beaucoup les activités qui mixent
les différentes générations.

Merci de soumettre votre dossier (CV, projet d'activité)
et vos disponibilités
au : **biblio.cacouna@crsdp.net**

À noter que les dossiers reçus feront l'objet d'une sélection.

...

EN TOUT TEMPS

Pour tous les membres de la bibliothèque, vous pouvez nous envoyer un courriel à **biblio.cacouna@crsdp.net** afin de nous faire vos demandes spéciales de livres et dès que le livre sera reçu, nous vous téléphonerons. À noter qu'il peut y avoir un délai de quelques semaines avant de le recevoir.

LIBBY - REVUES EN LIGNE * NOUVEAU *

Libby est une ressource en ligne réunissant plus de 3 000 revues numériques, disponibles en une vingtaine de langues. Pour y accéder, ayez en main

Resp.: Geneviève Morin,
Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.

Quelque part dans l'espace-temps... Entre Sacristie et Bibliothèque



15-11-14 Photos inédites - Yvan Roy
(pour notre petite histoire en coulisses)

... CRÉER L'ÉQUILIBRE ...

J'ai déjà écrit sur l'importance de l'équilibre dans la vie. Je replonge maintenant dans la planification de cet équilibre. Voici donc ma situation en exemple.

Je viens de réemménager à Rivière-du-Loup, cette fois en compagnie de mon amoureux.

Avec ce déménagement vient la réorganisation de la vie : aménagement de la nouvelle maison, recherche d'un nouveau travail, planification d'un nouvel emploi du temps ! Chaque fois que je change d'emploi, j'essaie de mieux organiser mon agenda. J'aime avoir du temps pour mes projets, mais je dois tout de même m'assurer d'avoir assez d'argent pour payer le loyer et tout l'essentiel.



Les premiers mois, c'est quelque chose dans ma tête. Je jongle avec mes désirs et les possibilités qui s'offrent à moi.

Je vais porter mon CV à divers endroits et ... place au destin. Plusieurs choix se présentent ? C'est le temps de me décider... Enfin, j'opte pour un temps partiel que je prévois compléter avec des contrats à gauche à droite. Contrat vidéo ? Contrat d'écriture ? J'ai des contacts... Reste à voir.

Allez la vie ! Guide-moi vers ce qui m'attend !

Il faut aussi s'organiser à la maison : prévoir des moments pour cuisiner, pour faire du sport, pour se détendre...

Parce que oui, il faut aussi du temps pour soi. L'important, c'est de trouver son équilibre.

Quand l'oiseau-migrateur traverse à ... KAGWANAK

KAGWANAK

Le sort des amants de pierre

De l'Halloween à Noël, laissez-vous guider par Éric, Mélodie, Era, Lucas et leur ami Ahtuwan pour découvrir sous un nouveau jour ce Cacouna que vous croyez connaître et Kagwanak, l'autre côté du miroir...

Après cette lecture, les sentiers boisés, rocheux et hors piste de Cacouna et Kiskotuk prendront pour toujours une odeur et une saveur d'aventure



MÉLANIE BELLIVEAU-ROY



EN VENTE - 15 \$

Par poste + 3 \$

EN VENTE LOCALEMENT : au Marché Desbiens, à la Boulangerie Sirois et à la boutique Folidéco, ou de l'éditeur: epik@videotron.ca ET AUX LIBRAIRIES DE RIV-DU-LOUP



Suite à un été si bien rempli de festivités diverses, le temps d'une pause est venu. Avec l'arrivée de l'automne, il est temps d'en profiter pour flâner dans un parc ou sur la plage au bord du fleuve, s'allonger sur un banc ou dans son hamac et lever les yeux vers le ciel pour s'émerveiller devant différentes formes de nuages aussi étonnantes les unes que les autres...

Incroyable et inattendue... La nature est parfois astucieuse, là où le scientifique ne voit dans les nuages qu'une formation gazeuse aux contours aléatoires, le poète lui, curieux de nature, verra plutôt dans ces manifestations parfois des signes divins, parfois l'aspect de créatures ou divers trucs fantastiques prenant forme dans les cieux pour le seul plaisir de celui qui prend le «temps» d'observer leur allure...

Le ciel est rempli de phénomènes curieux. Ces structures célestes constituées de minuscules gouttelettes d'eau en suspension dans l'atmosphère, changeant de forme au gré des vents, en sont la preuve. Bien qu'elles annoncent souvent le mauvais temps, ces masses flottantes fascinent les observateurs et les scientifiques du monde entier.

Qui n'a jamais rêvé de s'allonger confortablement au cœur d'un nuage mousseux et fourni? Ces derniers peuvent prendre des couleurs et des formes diverses et envoûtantes. Merveilles de la nature et petite extase de ce qui s'est fait de mieux au-dessus de nos têtes, depuis qu'existent, à travers tout ça, de superbes vols d'oiseaux migrant, le temps d'une saison, en annonçant leur passage.

Quelques types de nuages spectaculaires à observer.

Si les *cumulus*, les *nimbus* et les *stratus* sont bien connus de plusieurs, il en existe beaucoup d'autres plus rares et plus impressionnants, tels: les *lenticulaires* en forme de soucoupes volantes; les *pyrocumulus* en forme de champignons, qui se créent au-dessus d'une chaleur intense; les *noctulescents*: les plus hauts jamais observés, d'un aspect filamenteux et minces, allongés et de couleur bleu argenté, visibles à l'horizon au-dessus de la ligne rouge du soleil couchant; et bien d'autres encore...

~ ~ ~
 << *J'aime les nuages...
 Les nuages qui passent ...
 là-bas... là-bas...
 Les merveilleux nuages!* >>

Charles BAUDELAIRE:
 Poème *L'étranger*

EXTRAIT DE SON RECUEIL:
Petits poèmes en prose-1869

~ ~ ~
 Recherche : *Ginette Legendre, Métisse*

par Yvan Roy

La Langue MAGIQUE

72

EXPRESSIONS DU QUÉBEC... et d'ailleurs

Voici une série d'expressions courantes au Québec recueillies et expliquées par un collaborateur et ancien résident de Cacouna, Louis-Philippe Pelletier, pour faciliter les échanges entre générations ou anciens et nouveaux Québécois.

... suite du no 69 (Avril)

247 - Prendre une brosse = Se saouler (ou soûler), s'enivrer, abuser de l'alcool (voir aussi numéro 150). N.R.

248 - Ça ne (me) fait pas un pli sur la différence ! = Ça m'importe peu, ça ne me dérange aucunement.

249 - Pas barré = Se dit d'un individu audacieux, fonceur, sans gêne.

250 - Avoir une dent contre quelqu'un = Avoir un préjugé ou de la rancune envers quelqu'un.

251 - Prendre tout son petit change (i.e. monnaie) pour... = Demander un grand effort à un individu, avoir beaucoup de difficulté à faire, ou ne pas faire, une chose, comme dans : «cela a pris tout mon petit change pour ne pas me fâcher».

252 - Être accroché aux lèvres de quelqu'un, boire ses paroles = Écouter attentivement ce que dit une personne, ne vouloir perdre aucun mot, être envoûté par ses propos.

253 - Faire dur (il fait dur, ça fait dur) = Son comportement est inadéquat, c'est inadmissible.

254 - Y mettre le paquet = Mettre beaucoup d'efforts, de ressources, dans la poursuite d'un objectif qu'on a à cœur d'atteindre.

255 - R'niper quelque chose = Rénover, restaurer, remettre en bon état. N.R.

256 - Avoir le dos large = Pouvoir être blâmé facilement pour des inconvénients subis ou des malheurs qui se produisent, comme par exemple: «la météo a le dos large».



SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, UN PAS À LA FOIS

Commissaire d'écoles

J'habite Sainte-Croix depuis 1953. Je fais donc partie, comme citoyen, de cette paroisse et, à ce titre, je suis appelé à participer à certaines activités.

Quel ne fut pas mon étonnement de recevoir de la commission scolaire une lettre m'avisant que, lors de l'assemblée tenue le 4 juin 1962, j'ai été nommé commissaire... Je n'avais jamais sollicité ce poste. Même que mes proposeurs ne m'en avaient pas soufflé mot.

Je m'interroge sur le rôle que je peux y jouer, car le ministère de l'Éducation, créé en 1961, désire apporter des changements majeurs aux formules et méthodes administratives et pédagogiques de l'enseignement au Québec.

Je décide de consulter l'inspecteur des écoles du secteur. Il m'explique que, souvent, c'est le secrétaire-trésorier qui en est la cheville ouvrière et qui oriente les commissaires sur les décisions à prendre.

Un peu nerveux, je me présente à ma première assemblée, qui est publique. La foule est restreinte, tout au plus trois ou quatre rentiers. Les quatre autres commissaires sont des producteurs agricoles.

Je connais la mentalité rurale. Pour cette population séculaire, je suis un étranger. Je dois me faire accepter, leur démontrer que, même si j'ai eu la chance de fréquenter l'école plus longtemps qu'eux, je désire le bien de la population de Sainte-Croix et nous poursuivons le même objectif, à savoir la formation scolaire des enfants de la paroisse.

Des amis m'ont averti qu'il y en a un qui est rébarbatif. Il s'oppose à tout changement pouvant avoir des effets sur le compte de taxes. Il parle fort et cherche à influencer les autres membres. Je décide de la politique à adopter: intervenir sans brusquer. Il semble que cette méthode a réussi car, l'année suivante, le groupe m'a choisi comme président.

Mes responsabilités comme directeur des études à l'école d'agriculture, ma formation psychopédagogique et la lecture du rapport de la Commission Régis sur la réforme de l'enseignement au Québec me permettent de connaître les grandes orientations du MEQ. Petit à petit, j'amène



(Sainte-Croix-de-Lotbinière) Photo aérienne, sur le site de la Municipalité

les commissaires à prendre des décisions dans ce sens. Cela permettra d'être en avance sur les commissions scolaires des environs et d'être en mesure d'appliquer les nouvelles politiques du MEQ.

Depuis quelques réunions, je soulève l'idée de développer la bibliothèque de nos écoles. Mes arguments ont peu d'effets, mais je n'abandonne pas. Un heureux hasard se présente. La commission scolaire reçoit un chèque destiné à la Commission scolaire de l'Anse-à-la-Croix (Lac-Saint-Jean), mais adressé par erreur à Sainte-Croix-de-Lotbinière. Comme la lettre accompagnant ce chèque explique que le MEQ défraie 90% du montant dépensé pour l'achat de volumes pour sa bibliothèque scolaire, les commissaires sont alors convaincus que l'achat de volumes n'affectera pas trop notre budget. Ils acceptent de voter un montant à cette fin. La persévérance a réussi.

Regroupement des écoles de la paroisse

À une autre assemblée, les commissaires votent pour la fermeture des écoles de rang et le regroupement des élèves à celles du village. Ces dernières sont dirigées par la communauté des Frères de l'Instruction chrétienne et par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame.

Il nous faut informer les parents des avantages pour les élèves d'une telle décision. Il y a opposition de certains parents. Les élèves seront transportés par autobus scolaires et, surtout, devront emporter leur repas du midi. J'écoute les doléances des mères, qui craignent pour la santé

de leurs enfants. Il faut mettre fin à la discussion et ne pas revenir en arrière car, dans quelques années, ce sera la règle générale. Même si cela me répugne, je me cite en exemple. Je leur explique que, dans mon état, j'ai toujours apporté mon lunch et qu'à l'automne et au printemps, j'étais seul à demeurer à l'école pendant la période du dîner. Les autres élèves pouvaient se déplacer à pieds pour prendre le repas dans leurs familles. Malgré ce fait, je suis en bonne santé et présent avec vous. Cet argument clôt la discussion.

À la fin de mon premier mandat, je suis réélu commissaire et, à nouveau, président. Un nouveau commissaire est également élu. Je peux compter sur lui pour apporter un nouvel élan à notre C.S.. Nous sommes en pleine restructuration scolaire. Ayant participé aux congrès de l'Association des Commissions scolaires de la province, j'ai pris connaissance des politiques que le MEQ prévoit dans son projet de renouveau scolaire.

Amorce de régionalisation scolaire dans Lotbinière

Une commission scolaire voisine demande à celle de Sainte-Croix d'accepter ses élèves de 9^e année en septembre. Les commissaires s'empressent d'accepter. Cela nous permet d'engager le professeur qui est déjà leur enseignant. On y voit aussi un commencement de régionalisation et Sainte-Croix s'y prépare.

À suivre...

LES AVENTURES de BIGGER FISH



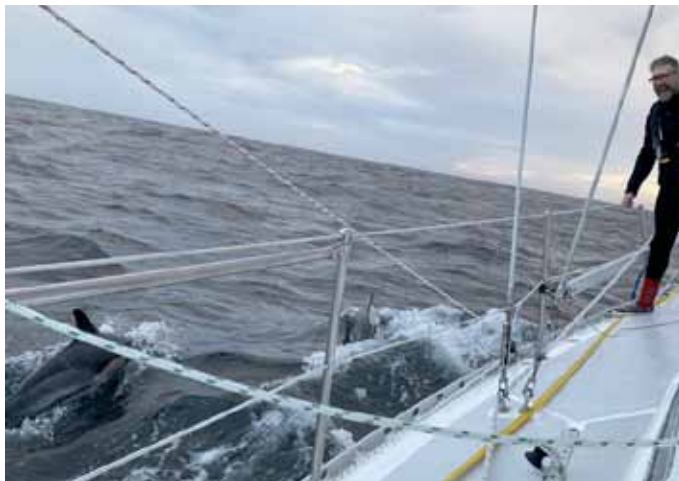
Mise à l'eau de Bigger Fish, Nouvelle-Écosse 2022

LES AVENTURES DE BIG FISH

Le chantier de notre nouveau voilier, un Hylas 45.5, est terminé. *Bigger Fish* nous a fait un beau "splash" lors de sa mise à l'eau le 1^{er} septembre dernier. Nous étions tout autant exténués qu'émus des améliorations techniques et esthétiques réalisées durant ces 2 mois de chantier. Il nous reste encore quelques améliorations à faire, quoiqu'il y ait toujours du travail à faire sur un bateau. On m'a déjà dit: "Soit tu as la main sur un tournevis, soit tu l'as dans le fond de ta poche!" Je préfère haut la main l'avoir sur un tournevis.

Depuis notre départ du East river Shipyard situé en Nouvelle-Écosse, nous avons parcouru un petit 400 miles nautique. Nous visons arriver dans l'état de la Floride à la mi-novembre pour se parer à traverser aux Bahamas afin d'y passer l'hiver. Ces navigations à venir le long de la Côte Est américaine représentent 1 000 miles nautiques à parcourir.

Navigation avec les dauphins, Atlantique Nord 2022



Nous vous invitons à nous suivre via Facebook sous la page Les aventures de Big Fish.



Déjeuner martini suite à l'ouragan Fiona, NE

LA NATURE

Quel plaisir de vivre en mer. Quelle chance nous avons de vivre en pleine nature.

Toute jeune, l'idée de naviguer un océan avec mon bateau entouré de dauphins devenait possible lorsque je donnais libre cours à mon imagination. Eh bien! la fiction a rencontré la réalité lors de notre passage de Shelburne, N-E au Maine, USA. Durant 1 heure, oui, durant 1 heure nous avons eu la compagnie d'une quinzaine de dauphins autour de notre voilier. Ils suivaient *Bigger Fish* se présentant en bande et parfois en solo pour jouer et nous raconter des histoires se résumant à des "hiiiiihii-diiddldhii". J'ai éprouvé un sentiment de bien-être inattendu!

Ces expériences m'amènent à comprendre que, bien que composée d'éléments fantastiques, la mer repose sur une profonde appréciation de la réalité. Mon mode de vie en mer me renoue avec la nature et étudier son réel nourrit mon imaginaire. Je suis au stade d'être persuadée de leurs mystères bien gardés et de croire en leur beauté menacée.



Plage Port Mouton, Nouvelle-Écosse, 2022

LES RENCONTRES

Dès le début de notre projet de voilier, Hugo et moi avons l'ouverture de faire de belles rencontres parmi la communauté de voile et des gens que nous croiserons au fil des pays visités. Depuis les 18 derniers mois, notre quotidien est parfois solitude et, à d'autres moments, animé par des rencontres.

On rencontre les classiques marins à la tête blanche et au regard azur laissant deviner la flamboyance d'une vie extraordinaire et atypique. On rencontre des personnes qui sont totalement différentes de nous. Des rencontres qui nous réconfortent, qui nous dérangent et d'autres qui nous font grandir. D'ailleurs, qu'est-ce qui fait qu'une rencontre devient primordiale? Qu'est-ce qui fait qu'une rencontre devient unique? Après tout, n'est-ce pas là le plus grand privilège du voyageur d'avoir le temps de réfléchir à ces questions?

À suivre ... !

C'est dans un esprit de générosité que nous continuons de vous partager les petites comme les grandes aventures du voilier *Bigger Fish*. Encore une fois, cette chronique se veut un témoignage de reconnaissance envers une famille et une communauté qui m'ont transmis l'ouverture et le respect sous toutes ses formes.

À bientôt !

Mireille Morin
Voilier **BIGGER FISH**

On peut habituellement parler de télétravail lorsque vous êtes un salarié, c'est-à-dire que vous effectuez votre travail sous le contrôle ou la direction d'un employeur, vous utilisez la technologie pour effectuer votre travail (ordinateur, téléphone, courriel, Internet) et vous travaillez à l'extérieur de l'établissement de votre employeur.

Le télétravail peut prendre différentes formes : à temps plein ou à temps partiel; quotidien ou occasionnel; de façon permanente ou temporaire.

Obligation de faire du télétravail

À moins que ce soit déjà prévu à votre contrat de travail, votre employeur ne peut pas vous obliger à faire du télétravail. Cela pourrait être considéré comme une atteinte à votre vie privée. Si votre employeur vous permet de faire du télétravail, il ne peut pas vous retirer ce droit sans avoir une bonne raison de le faire.

Bref, le télétravail fait généralement partie des conditions d'emploi et votre employeur ne peut pas les modifier sans votre accord.

De même, vous ne pouvez pas exiger de faire du télétravail si votre contrat de travail ne le prévoit pas, et ce, même si vous avez des enfants en bas âge ou vous êtes proche aidant. La loi vous permet, cependant, de vous absenter 10 jours par année pour prendre soin de vos proches.

Donc, si vous vous apprêtez à accepter un nouvel emploi et la possibilité de faire du télétravail est importante pour vous, informez-vous sur la politique de télétravail qui s'applique chez cet employeur.

Qui doit fournir l'équipement de bureau?

Même en télétravail, vous avez habituellement besoin d'un ordinateur et de ses périphériques, de fournitures de bureau, d'un bureau et d'une chaise.

Selon la loi, si vous gagnez plus que le salaire minimum, votre employeur n'a pas l'obligation de vous fournir l'équipement nécessaire pour faire du télétravail ni de vous rembourser les frais pour l'équipement que vous possédez déjà. Toutefois, si vous êtes payé au salaire minimum, votre employeur doit vous fournir gratuitement l'équipement nécessaire.

Cependant, plusieurs employeurs décident quand même de fournir l'équipement à leurs salariés pour des raisons de sécurité informatique et d'efficacité. Que votre employeur vous fournisse de l'équipement ou pas, vous avez un devoir de prudence et de diligence, soit d'en prendre soin en plus de devoir protéger la confidentialité des renseignements de votre employeur.

LE TÉLÉTRAVAIL : VOS DROITS ET OBLIGATIONS

Par M^e Martin Vaillancourt, avocat
au sein du cabinet MICHAUD VAILLANCOURT AVOCATS
ET LA COLLABORATION SPÉCIALE DE LÉA LANDRY



Le code vestimentaire

Si l'employeur a une politique concernant la tenue vestimentaire et sur l'apparence personnelle, elle s'applique aussi en télétravail. S'il n'y a pas de politique vestimentaire, vous devriez quand même vous habiller de façon appropriée, surtout si vous devez apparaître devant une caméra devant des collègues ou des clients.

L'horaire de travail

Même en télétravail, vous devez respecter l'horaire prévu dans votre contrat de travail. Comme tout salarié, vous devez faire preuve de loyauté et d'honnêteté et travailler le nombre d'heures convenues. Pour sa part, votre employeur ne peut pas exiger que vous soyez disponible en tout temps même si vos appareils vous permettent de rester connecté. Si vous avez besoin de plus de flexibilité dans votre horaire de travail, vous pouvez essayer de vous entendre avec votre employeur.

Les heures supplémentaires

En général, les mêmes règles s'appliquent que les heures soient faites en télétravail ou dans l'établissement de l'employeur. Ainsi, les heures hebdomadaires travaillées au-delà de 40 heures doivent être payées en heures supplémentaires. Toutefois, il existe des exceptions. Ainsi, un employeur n'est pas obligé de payer les heures supplémentaires à un salarié qui travaille à l'extérieur de son établissement et si les heures ne sont pas contrôlables. Attention, le simple fait qu'un salarié travaille de son domicile ne rend pas ses heures incontrôlables.

Même à distance, l'employeur peut contrôler le nombre d'heures de ses salariés ainsi que leur horaire. Il pourrait donc aviser ses salariés que s'il n'approuve pas les heures supplémentaires à l'avance, celles-ci ne seront pas payées.

Les accidents et le harcèlement

À titre de télétravailleur, vous êtes protégé par les lois qui visent la santé et la sécurité au travail. Vous pourrez ainsi être indemnisé en cas de blessure si un accident survient à l'occasion de votre travail ou si vous développez plutôt une maladie professionnelle. En effet, l'expression « à l'occasion du travail » est interprétée très largement par les tribunaux.

Cependant, vous et votre employeur devez prendre des mesures pour protéger votre santé et votre sécurité. Assurez-

vous que votre environnement de travail à domicile respecte les normes de santé et de sécurité au travail. Si ce n'est pas le cas, communiquez avec votre employeur pour convenir d'une solution. Par ailleurs, pour s'assurer que votre environnement de travail à domicile est approprié, votre employeur pourrait vous en demander une photographie.

Les politiques qui interdisent aux salariés de faire usage de drogue ou d'alcool sur les lieux du travail ou pendant les heures de travail s'appliquent aussi au télétravail.

Finalement, si votre employeur se rend compte que votre environnement de travail n'est pas conforme ou que ses politiques ne sont pas respectées, il pourrait vous obliger à aller travailler dans son établissement.

La surveillance

Même si vous travaillez de la maison, votre employeur conserve son droit de surveillance et peut vous demander des comptes au sujet de votre travail.

Le droit de surveillance de votre employeur comporte toutefois des limites, dont votre droit à la vie privée. Ainsi, le simple fait d'utiliser le matériel informatique fourni par votre employeur pour travailler chez vous ne vous enlève pas automatiquement tout droit à la vie privée dans votre maison. Une surveillance vidéo ou audio continue d'un salarié au cours de son travail n'est généralement pas permise.

Habituellement, le lieu de travail n'est pas considéré comme privé. Cependant, les attentes de vie privée sont évidemment plus grandes chez soi qu'au bureau. À titre de télétravailleur, vous pouvez avoir des attentes raisonnables en ce qui concerne votre vie privée dans votre domicile. Le droit à votre vie privée lorsque vous travaillez chez vous s'affronte toutefois au droit de surveillance de votre employeur et les tribunaux n'ont pas encore tranché clairement sur cette question. ■

POUR REJOINDRE LES AUTEURS

mvaillancourt@mavocats.com

Tél: 581 801-0198

646, rue Lafontaine, bur. 200
Rivière-du-Loup



PAUL-ANDRÉ FORTIER vient tout récemment (2 octobre 2022) d'être introduit au Temple de la Renommée «Dance Collection Danse» à Toronto, pour l'ensemble de sa carrière.

Vous retrouvez ces informations et des vidéos illustrant son parcours sur [youtube.com](https://www.youtube.com) avec les liens suivants:

Paul-André Fortier - Bio Video, 2022 DCD Hall of Fame Inductee, version brève (2 min)

et **Paul-André Fortier, OC, OQ, 2022 DCD Hall of Fame Inductee**, version longue (18 min)

Hommage à Paul-André Fortier

Au cours des 50 dernières années Paul-André Fortier a contribué de façon significative au développement de la danse contemporaine aussi bien au Québec qu'au Canada et à l'étranger en tant que chorégraphe, danseur et pédagogue.

Il a d'abord fait carrière au Groupe Nouvelle Aire dans les années 70. Il y a dansé dans les premières œuvres de ses pairs Daniel Léveillé et Edouard Lock.

Au fil des ans, Fortier a créé plus d'une cinquantaine de chorégraphies pour des ensembles ou pour des solistes. Il a aussi créé des œuvres in situ dont le fameux Solo 30X30.

Fortier a créé deux compagnies, Fortier Danse-Création et Montréal Danse. Il a été professeur au département de danse de l'UQAM de 1989 à 1999.

Avec sa compagnie Fortier Danse-Création il a réalisé de nombreuses tournées nationales et internationales.

Aimant croiser les disciplines il a collaboré avec des artistes de premier plan pour réaliser ses œuvres dont : Betty Goodwin, Rober Racine, Alain Thibault, Marc Séguin ...

Ses œuvres lui ont mérité de nombreuses reconnaissances dont l'Ordre du Canada (2012) et l'Ordre du Québec (2018) de même que le Grand prix de la danse de Montréal (2019) en plus de la reconnaissance toute récente mentionnée en haut de page.

Le 16 juillet dernier à l'occasion de la *Première édition du FESTUAIRE de Cacouna* (voir *EPIK-Juin 2022, p.9* et *EPIK-Septembre 2022, p.9 et 14*), Paul-André nous a fait le cadeau d'une chorégraphie solo *in situ* qu'il a créée pour le danseur Fabien Piché. Fabien l'a interprétée avec brio sur la place de l'église. Fait à noter, cet élève, natif de Trois-Pistoles, avait fréquenté l'École primaire Vents-et-Marées dans sa jeunesse. Dansant donc avec l'École Vents et Marées en fond de scène, sa performance n'en prenait que plus de sens, pour lui, et pour nous. (Voir photo au bas de cette page.)

Merci Paul-André, de nous avoir partagé le fruit de ta passionnante carrière

YR





Mot de la mairesse



Chaque saison a ses propres caractéristiques qui la rendent si unique. Nous voici à l'automne où la nature se pare de ses plus belles couleurs; des couleurs chatoyantes et dorées. C'est aussi la période des récoltes, la saison des p'tits plats mijotés, si réconfortants.

L'automne est également la période tout indiquée pour exprimer notre reconnaissance et notre gratitude pour les moments de bonheur reçus au cours de l'année.

« Merci » est un mot magique qu'on ne mentionne que trop rarement, mais qui éclaire, qui harmonise et qui fait du bien. J'aimerais donc profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble des bénévoles œuvrant dans notre municipalité. Le bénévolat est une tâche exigeante et combien importante. Dites-vous que derrière chaque événement organisé avec succès se cache une équipe extraordinaire de bénévoles. Merci à vous toutes et tous pour le travail et pour votre dévouement. Merci, entre autres, à tous ceux et celles ayant alimenté le frigidaire communautaire et qui continueront de le faire ... quelle belle initiative! Merci également à tous les président(e)s de nos associations et comités, incluant la Fabrique de Cacouna avec qui nous travaillons, de façon harmonieuse et respectueuse, le dossier de cession de l'église. Merci donc à toutes ces équipes de bénévoles, de mettre du soleil et de la lumière dans la vie des Cacounaises et Cacounois.

Toujours dans la même lignée, je désire souligner l'apport et la collaboration des membres de la Corporation de développement de Cacouna au niveau de notre municipalité. Nous avons une Corpo active, avec des membres dévoués, qui travaillent et appuient les membres du Conseil municipal dans le développement communautaire, culturel, économique, social et touristique de notre belle municipalité. Un gros merci à René Michel Ouellet, président de la Corpo ainsi qu'à toute son équipe, de soutenir et de participer à notre vie municipale.

Je tiens aussi à remercier tous les propriétaires de résidences, de commerces, de fermes et d'entreprises pour les efforts qu'ils déploient, entre autres, dans l'entretien et la mise en valeur de leur propriété. Notre municipalité fait partie de l'Association des Plus Beaux Villages du Québec et détient 4 fleurons sur une possibilité de 5 (5 étant le maximum et summum!) et ce, grâce aux efforts combinés de nous tous! Continuons à cultiver cette belle fierté!

Dans un tout autre ordre d'idées, j'aimerais féliciter Mélanie Belliveau-Roy, auteure, native de Cacouna, fille de Christine Belliveau et de Yvan Roy, qui fut finaliste de la 2^{ième} édition du Prix Andrée et Richard Lévesque au Gala des prix Culture Bas-Saint-Laurent qui a eu lieu jeudi, le 13 octobre dernier. Bravo Mélanie! Nous t'encourageons à poursuivre ton excellent travail. Nous sommes très fiers de toi.

J'en profite pour remercier Yvan, éditeur de notre journal communautaire. Merci Yvan pour la qualité et l'exactitude de ton travail et surtout de permettre ainsi la transmission d'information dans notre communauté. Merci pour ton professionnalisme, ta disponibilité et tes précieux conseils.

le **Festuaire**
de Cacouna

De plus, il me fait plaisir de vous annoncer la date de la 2^{ième} édition de notre Festuaire : Samedi, le 15 juillet 2023. À inscrire à votre agenda! Le comité organisateur, formé de Sylvie Brillon, Geneviève Morin, Stéphanie Robert, Paul-André Fortier, Hugo Latulippe et la soussignée, planche déjà sur la programmation de cette 2^{ième} édition; une programmation haut de gamme misant sur la diversité, la qualité et le multi-arts. Ce sera un beau rendez-vous!

Je vous souhaite un bel automne et profitez des jolis coloris pour aller marcher et découvrir notre beau Parc côtier Kiskotuk.

Pour conclure, merci à deux bénévoles du Comité des Loisirs, Cynthia et Marie-Ève, pour la décoration du bureau municipal; (je me dois de remercier la Ferme Côté et fils, Céline Dionne et Jacques Lemieux ainsi que Clémence Saindon et Rémi Gosselin pour les éléments décoratifs). Merci également à Bianca et Geneviève qui accueilleront, le 31, en fin d'après-midi, les enfants, parés de leurs plus beaux costumes, en quête de friandises!

Joyeuse Halloween à toutes et tous!

Suzanne





HALLOWEEN - COLLECTE DES BONBONS LUNDI 31 OCTOBRE DE 17H À 20H

Des bénévoles seront sur place au bureau municipal pour distribuer des bonbons à tous les petits visiteurs déguisés. En attendant de vous rencontrer, voici quelques conseils pour que cette soirée se déroule en toute sécurité :

- ✓ Porter des vêtements de couleur claire avec bandes réfléchissantes pour plus de visibilité;
- ✓ Porter des vêtements courts qui facilitent vos déplacements;
- ✓ Éviter de porter un masque et privilégier le maquillage pour mieux voir et entendre;
- ✓ Utiliser une lampe de poche pour être encore plus visible et vous éclairer pendant votre collecte;
- ✓ Informer ses parents de son parcours et de l'heure prévue pour le retour à la maison;
- ✓ Ne pas entrer dans les maisons et sonner aux portes en groupe ou en compagnie d'un adulte;
- ✓ Effectuer le trajet d'un seul côté de rue à la fois et on traverse seulement aux intersections en respectant la signalisation routière;
- ✓ Vérifier avec ses parents la récolte des friandises reçues avant de déguster ! Joyeuse Halloween !

POUR UN DÉNEIGEMENT EFFICACE ET SANS MAUVAISE SURPRISE...



Que nous apprécions ou pas les beaux décors féériques que nous apporte la neige, son retour est inévitable ! Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner tout véhicule routier dans les rues de la Municipalité entre **23h et 6h le matin** durant la période **du 15 novembre au 15 avril inclusivement**. Cette règle est là pour prévenir les situations qui pourraient nuire au bon déroulement du déneigement des rues. Pour vous éviter un réveil brutal et couteux, ne vous stationnez pas dans la rue la nuit et prévoyez le coup si vous avez de la visite à la maison, car un remorquage peut venir gâcher une fête rapidement ! Les responsables du déneigement vous remercient d'avance de respecter cette réglementation.

L'IMPACT DE L'HIVER SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

À chaque année, des bacs quittent notre merveilleuse Municipalité de façon prématurée, attaqués par un camion de déneigement ou une souffleuse affamée. Pourtant, sa vie utile aurait pu être beaucoup plus longue si seulement son propriétaire l'avait déposé au bon endroit...



Ouf ! La charrue est
passée proche...



Plus sérieusement, nous vous rappelons que les bacs de matières résiduelles doivent être disposés à l'intérieur des limites de votre terrain soit, à l'intérieur de la bordure ou derrière le trottoir. Si il n'y a pas de bordure visible, assurez-vous de placer votre bac à une distance minimale de 30 cm du bord de la rue et que ce dernier soit bien équilibré avec les roues dirigées vers le domicile. Cela facilitera la tâche du camionneur et évitera que votre bac et son contenu soient renversés sur la chaussée ou endommagés lors des activités de déneigement.

Pour ce qui est du bac brun, pour éviter que les aliments collent aux parois et ne soient pas bien récupérés lors de la collecte, l'utilisation de sacs compostables ou du papier journal déposé dans le fond du bac s'avère très utile. Vous pouvez également mettre au congélateur vos résidus alimentaires et les déposer congelés dans le bac, la veille de la collecte. De cette façon, votre bac brun restera toujours propre et son contenu sera entièrement ramassé à chaque collecte. Un petit truc pas compliqué qui évite les désagréments!

CHANGEMENT D'HEURE

Signe que l'hiver n'est plus très loin, on doit reculer l'heure dans la nuit du 5 au 6 novembre prochain. En espérant que ce changement n'ait pas trop d'impact sur votre moral, 😊 nous en profitons pour vous rappeler que le changement d'heure est l'occasion de changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.



Également, avec la clarté qui nous quitte beaucoup plus tôt, le retour à la maison en fin de journée et nos marches de santé se dérouleront plus souvent à la noirceur. Pour maximiser votre sécurité, assurez-vous d'être bien visible des véhicules lorsque vous circulez à pieds. Le port de bandes réfléchissantes sur votre manteau ou d'un dossard vous permettra d'être bien vu par les automobilistes. La lampe frontale ou une petite lampe de poche sont d'autres solutions pour sécuriser vos déplacements. Et pour terminer, marchez toujours face au trafic, pour garder dans votre champ de vision, ce qui vient vers vous. Bonne randonnée !

PROCÉDURE POUR LA LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Avec la fin d'année qui approche, nous devons procéder à la lecture des compteurs d'eau sur le territoire de la Municipalité. Pour ce faire, nous avons regroupé les résidences desservies par le réseau public d'aqueduc en deux groupes :



1^{er} groupe – les résidences de la rue et de la route du Patrimoine

2^e groupe – les résidences des rues ou routes autres que du Patrimoine

Pour l'année 2022, c'est au tour des résidents des rues ou routes autres que du Patrimoine (2^e groupe) de collaborer à la cueillette d'information en remplissant le formulaire intitulé « **Relevé des compteurs d'eau 2022** » qui sera posté à toutes les résidences de notre territoire au début du mois de novembre. Il vous suffira d'inscrire les chiffres qui figurent sur votre compteur d'eau ainsi que la date de lecture et de déposer le formulaire complété avant le **15 décembre** dans la boîte rouge identifiée à cet effet sur la galerie du bureau municipal.

Pour les résidents de la rue et de la route du Patrimoine (1^{er} groupe), vous n'avez pas à compléter le formulaire car vous serez visités par des employés des travaux publics qui effectueront la lecture du compteur d'eau entre le **15 novembre et le 15 décembre prochain**.

Si vous avez des questions concernant les compteurs d'eau, vous pouvez laisser un message à M. Réjean Lebel, directeur des travaux publics, au (418) 867-1781 poste #4, qui fera un suivi rapide de votre demande.

PERMIS ET URBANISME

Prenez note que pour des raisons hors de notre contrôle, nous avons dû modifier les plages horaires des responsables de l'émission des permis de rénovation et de construction. Dorénavant, et ce, jusqu'à avis contraire, vous pourrez rencontrer M. Bruno Beaulieu, les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 16h et Mme Julie Lemieux, les jeudis matins de 9h à 12h. Pour mieux planifier le travail des inspecteurs en bâtiments, nous vous demandons de prendre rendez-vous à l'avance par téléphone, auprès de la réception. Merci de votre collaboration !



CONDENSÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 AOÛT 2022.

Tous les conseillers sont présents.

Ratification des déboursés du 1er au 31 juillet 2022 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 131 713,17 \$, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

CORRESPONDANCES

Dépôt de 2 correspondances reçues du MTQ et une autre de M. Michel Gagnon.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Hydro-Québec – Programme de financement Bornes de recharge|Circuit électrique. CONSIDÉRANT que ce programme offre une subvention pour l'achat et l'installation de bornes sur rue et dans les stationnements municipaux; qu'il permet de couvrir les dépenses admissibles, avant taxes, jusqu'à concurrence de 12 000 \$ par borne simple et jusqu'à 24 000 \$ par borne double; qu'un minimum de 4 bornes doivent être installées afin d'être admissible au programme; le Conseil Dépose une demande d'assistance financière de 48 000,00 \$ dans le cadre de ce programme de subvention et s'engage à assumer tout dépassement de coûts ainsi que les frais d'exploitation des équipements pour une durée minimale de 5 ans.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023 – Résolution approuvant la première programmation de travaux (corrigée). La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle; la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au MAMH de la programmation de travaux n°1 corrigée et de tous les autres documents exigés par le Ministère; la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme; elle s'engage à informer le MAMH de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution et atteste que la programmation de travaux reflète les prévisions véridiques de coûts des travaux admissibles; la présente résolution abroge et remplace la résolution du 5 juillet 2022.

Les Contrôles A.C. Inc. – Acceptation de l'offre de service pour l'entretien préventif en contrôle du Centre de Loisirs incluant la calibration des détecteurs de gaz délétères CO2 et des sondes de pression, pour un montant total de 1 761,00 \$ +t.

Allocation mensuelle de 25\$ pour le cellulaire du technicien en loisirs et culture, considérant qu'il est impératif que M. Soucy puisse être rejoint dans le cadre de ses fonctions, et ce rétroactivement au 1er août 2022 et maintenu aussi longtemps que M.

Soucy exercera ses fonctions auprès de la Municipalité.

Info Dimanche – Achat d'un espace publicitaire d'un quart de page afin de promouvoir l'édition spéciale « Je fais affaire ici » qui permettra de donner une importante visibilité aux commerces de la Mun., et ce, pour un total de 335,00 \$, +tx.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie – Rapport de juillet.

Bell Canada – Signature de l'entente de service 9-1-1 de prochaine génération considérant que cette nouvelle entente est nécessaire pour que Bell Can. puisse poursuivre la fourniture des services d'urgences 9-1-1 sur le territoire de notre Municipalité.

Modification de l'entente de gestion du service de sécurité incendie avec la Ville de RdL afin qu'elle puisse se renouveler automatiquement pour des termes successifs de douze (12) mois.

TRAVAUX PUBLICS

Chemin de la Rivière-des-Vases – Résolution autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière dans le Programme d'aide à la voirie locale (volets Redressement et Accélération).

LSG Inc. – Paiement de la facture due pour les travaux d'installation de la « boîte » de l'ancienne camionnette de la Municipalité sur la nouvelle, et ce, pour un montant total de 1 108,99 \$, t.i.

HYGIÈNE DU MILIEU

Grossiste M.R. Boucher Inc. – Soumission pour le remplacement des pièces de la conduite d'alimentation du Puits Moreault. Le Conseil procède à l'achat de l'ensemble des pièces nécessaires à la réfection complète de cette conduite d'alimentation d'une longueur de plus de 400 mètres pour un montant total de 32 285,51 \$, t.i.; le coût de ces pièces sera payé via le Programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023); advenant le cas où la programmation de travaux en lien avec le programme mentionné serait refusée par le MAMH, le coût des travaux sera payé à même les surplus (excédents) accumulés non-affectés de la Municipalité.

Entretien des espaces sanitaires du Parc Fontaine-Claire, du Parc de l'Héritière, du quai de la Rivière-des-Vases et gestion des accès aux salles municipales – Paiement de la somme due à Mme Michelle Bérubé pour les mois de juin et juillet 2022. CONSIDÉRANT que Mme Bérubé a effectué 43 visites en juin et 33 visites en juillet et que l'entente prévoyait une rémunération de 20,00 \$ pour chaque visite, le montant dû s'élève à 1 520,00 \$.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis – Rapport de juillet 2022.

Paiement de la facture (520.\$) due à Mme Kim Marquis pour l'entretien paysager de

la Municipalité réalisé en juillet 2022.

Valorisation du stationnement de l'église

– Offre de services reçue de M. Fabien Nadeau, architecte, pour la réalisation des plans et devis. CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Cacouna souhaite procéder à un réaménagement complet du stationnement de l'église afin de la valoriser et lui donner une triple vocation : touristique, récréative et communautaire; CONSIDÉRANT qu'afin de réaliser ce projet, une demande d'aide financière avait été déposée auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre du programme d'« Aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité »; CONSIDÉRANT que le 24 mai dernier, le Conseil a reçu une confirmation à l'effet qu'une aide financière d'un montant de 50 000,00 \$ lui serait versée pour la réalisation d'une partie de ce projet; CONSIDÉRANT l'ampleur du projet envisagé, il est impératif que le Conseil municipal retienne les services d'un architecte compétent en la matière afin de procéder à la réalisation de plans et devis; CONSIDÉRANT que le projet doit être entièrement terminé avant le 31 décembre 2023 afin que le Conseil puisse bénéficier du montant d'aide financière accordé; le Conseil accepte l'offre de service reçue de Monsieur Fabien Nadeau, architecte, afin de réaliser les plans et devis (incluant le processus d'appel d'offres) qui assureront la meilleure valorisation possible du stationnement de l'église; le Conseil accepte la rémunération à pourcentage fixe prévue à l'offre de service, soit un taux de 8 % du coût total du projet; le coût de ce mandat sera inclus aux prévisions budgétaires à être adoptées par le Conseil pour 2023.

LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Rapport de juillet 2022.

Club de golf de Cacouna – Octroi d'une commandite pour le tournoi du 125e anniversaire. Le Conseil accepte de remettre un appui financier d'un montant de 125,00 \$, étant la commandite d'un « trou », au Club de golf de Cacouna, et ce, dans le cadre du tournoi venu souligner ses 125 années d'existence et s'étant tenu le samedi 13 août dernier.

Festuaire – Paiement de diverses factures. La première édition du « Festuaire » de Cacouna s'est tenue le samedi 16 juillet dernier. Ce festival a pour mission de faire rayonner la richesse culturelle de notre Municipalité et de notre région. L'affluence aux différentes activités de la programmation est venue confirmer l'engouement de la population pour la tenue d'un tel festival à Cacouna. Plusieurs artistes ont offert différentes prestations tout au long de ce festival. Il est maintenant temps d'acquitter les diverses factures liées à ce festival et de remettre les cachets demandés

par les artistes ayant performé au cours de l'évènement, à savoir : 420,00 \$ +t. à M. Fabien Piché (danseur professionnel) pour sa prestation de danse; 170,00 \$ à M. Paul-André Fortier (chorégraphe professionnel) à titre d'allocation d'hébergement et de repas pour M. Fabien Piché; 560,00 \$ à M. Carl Bessette, poète-interprète; 519,90 \$, t.i., à Mme Elkahna Talbi, poète-interprète; 183,96 \$, t.i., à Mme Gabrielle Côté, comédienne et artiste; 183,96 \$, t.i., à Mme Véronique Côté, comédienne et artiste; 229,95 \$, t.i., à Mme Stéphanie Robert à titre d'allocation d'hébergement et de repas pour M. Carl Bessette, Mme Elkahna Talbi, Mme Gabrielle Côté et Mme Véronique Côté; 700,00 \$, +t, à l'entreprise Paraloel, cinéma et centre de production, pour tout le côté technique lié à la projection du documentaire « Je me soulève »; 229,95 \$, t.i., à Mme Stéphanie Robert pour le graphisme lié à la promotion de l'évènement; CONSIDÉRANT que la quasi-totalité des dépenses énumérées ci-dessus auront été assumées via divers appuis financiers reçus de plusieurs partenaires ainsi que par le biais des contributions volontaires remises par les gens ayant assisté au festival; CONSIDÉRANT qu'un rapport final sera déposé lors d'une séance de conseil subséquente afin d'illustrer les montants réels de dépenses et de revenus découlant de l'évènement; le Conseil accepte de remettre l'ensemble des montants décrits à la présente résolution à chacune des personnes et entreprise auxquelles ils sont dus; le Conseil tient à féliciter et remercier chaleureusement l'ensemble des membres du comité organisateur du Festuaire, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

Renouvellement de l'adhésion à l'URLS pour l'année 2022 pour un montant total de 150,00 \$.

Cuisines collectives – Demande d'aide financière. CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue de Mme Chantale Parenteau, chargée de projet en sécurité alimentaire pour le Carrefour d'Initiatives Populaires de RdL, et de Mme Julie Couvrette, agente de développement social à la MRC; que cette demande a pour but de déployer une activité de « cuisines collectives » sur le territoire de notre Municipalité; que les « cuisines collectives » permettront à diverses personnes et organismes de se regrouper afin de préparer des repas qui seront, entre autres, destinés au « Frigo-Partagé »; que cette activité est réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance pour la solidarité afin de faciliter le déploiement d'actions en sécurité alimentaire; que les « cuisines collectives » permettent à diverses personnes d'échanger, de briser l'isolement et de par-

ticiper à une activité intergénérationnelle; que ce type d'initiative communautaire est au cœur des priorités des membres du Conseil municipal; le Conseil accepte: de verser un montant de 500,00 \$ afin que les instigateurs de ce projet puissent compléter l'achat d'équipements pour la cuisine située à l'intérieur du Centre de Loisirs Place Saint-Georges; de verser un montant de 600,00 \$ afin qu'ils puissent procéder à l'achat d'un îlot préfabriqué qui assurera une meilleure efficacité de la cuisine du Centre de Loisirs; de prêter gratuitement la cuisine du Centre de Loisirs afin que les activités des « cuisines collectives » puissent s'y tenir, mais demande aux instigateurs du projet de leur transmettre un horaire détaillé du moment et de la récurrence des rencontres dès qu'il sera établi

Embauche de Mme Geneviève Morin – Modification de la résolution numéro 2022-04-89.11.3. CONSIDÉRANT que les membres du Conseil sont extrêmement satisfaits du travail effectué par Mme Morin et qu'ils souhaitent procéder à son embauche permanente afin d'élargir ses fonctions au niveau de l'ensemble du développement culturel de la Municipalité; que Mme Morin assurera également la gestion complète de la Bibliothèque Émile-Nelligan puisque la responsable actuelle a récemment annoncé qu'elle quitterait ses fonctions au cours du mois de septembre 2022; que Mme Morin possède un incroyable bagage de compétences au niveau culturel, littéraire et touristique; que le développement culturel et touristique de la Municipalité est au cœur des priorités des membres du Conseil municipal; que les conditions de travail négociées entre Mme Morin et les membres du Conseil municipal ont été conciliées dans un projet de contrat de travail dont l'ensemble des membres du Conseil ont pris connaissance et qu'ils s'en déclarent entièrement satisfaits; le Conseil procède à l'embauche de Mme Geneviève Morin afin d'intégrer le poste de coordonnatrice au développement culturel, et ce, dès le 7 septembre 2022; le Conseil accepte d'intégrer l'ensemble des conditions de travail négociées dans le contrat de travail à intervenir entre la Municipalité et Mme Morin suite à l'adoption de la présente résolution, et ce, conformément au projet qui leur a été présenté préalablement à la présente séance; Mme Morin devra satisfaire à l'ensemble des exigences de la Municipalité pendant sa période de probation qui débutera dès qu'elle entrera en fonction pour se terminer le 25 décembre 2022, et dans le cas contraire, la Municipalité mettra fin au lien d'emploi, sans autre avis ni délai.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – Séance ordinaire – lundi 12 sept. 2022 à 19h30.

CONDENSÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 SEPTEMBRE 2022.

Tous les conseillers sont présents.

Ratification des déboursés du 1er au 31 août 2022 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 172 661,95 \$, et ce, à même le fonds général de la Municipalité.

CORRESPONDANCES

Dépôt d'une correspondance reçue de la Sémer.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ATR du Bas-Saint-Laurent Inc. (Tourisme Bas-Saint-Laurent) - Renouvellement de l'adhésion annuelle pour 2022-2023 au montant de 339,18 \$, t.i.

Résolution d'appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire qui aura lieu au Canada du 19 au 25 septembre 2022.

Rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales du Québec.

Considérant que le remaniement proposé implique entre autres la perte d'une circonscription dans l'Est du Québec et que la Commission a limité son analyse au seul critère démographique, le Conseil:

- appuie la démarche d'opposition régionale de la TREMBSL;
- dénonce la perte d'une circonscription électorale dans l'Est du Québec;
- demande le maintien de la circonscription électorale d'Avignon - La Mitis - Matane - Matapédia par la reconnaissance de la spécificité de la circonscription électorale, de son historique, de la vastitude des superficies des circonscriptions de l'Est du Québec et de la reconnaissance de l'apport fondamental des MRC dans la cohésion socioéconomique des communautés rurales;
- appuie l'inclusion de la représentativité autochtone au nom de la circonscription présentement connue sous le nom de Montmagny -L'Islet - Kamouraska - Rivière-du-Loup;
- demande à la Commission d'y maintenir également le nom de Rivière- du-Loup, et ce, notamment, afin de ne pas affecter le sentiment d'appartenance à la région;
- délègue le préfet, Monsieur Michel Lagacé, à faire les représentations nécessaires auprès de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec.

Report de la séance régulière prévue le 3 octobre pour le 4 octobre 2022 (élections obligent).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie – Rapport du mois d'août 2022.

Vente de tuyaux d'incendie usagés. CONSIDÉRANT que certains tuyaux utilisés par le service incendie ont atteint leur durée de vie maximale et ne répondent plus aux normes légales et réglementaires en matière de protection incendie; le

Conseil accepte de vendre 33 sections de ces tuyaux à l'entreprise Les Feuillages du Québec Inc., pour un montant de 20,00 \$ par section, représentant une somme totale de 660,00 \$, +t.

Dépôt d'une soumission pour l'achat de 2 appareils respiratoires. Le Conseil accepte la soumission de l'entreprise Aréo-Feu Ltée pour l'achat de deux appareils respiratoires (incluant les masques ainsi que les cylindres d'oxygène), pour un montant total de 20 450,00 \$, +tx et transport.

HYGIÈNE DU MILIEU

Remplacement de la conduite d'alimentation du Puits Moreault – Dépôt des soumissions reçues pour effectuer les travaux. Suite au bris d'une conduite d'alimentation en eau potable survenu le 6 février 2022 et qu'au moment de réparer le bris en question, le Service des travaux publics ainsi que l'entrepreneur ayant exécuté les travaux ont remarqué que la conduite était extrêmement désuète et que malgré la réparation effectuée, celle-ci devrait être remplacée dans son ensemble; CONSIDÉRANT que cette conduite permet de desservir la majorité des résidents raccordés au réseau d'aqueduc municipal, ce qui rend essentiel que la conduite soit remplacée le plus rapidement possible afin d'éviter qu'un nouveau bris ne survienne et qu'il devienne pratiquement impossible à réparer étant donné l'état dans lequel elle se trouve; CONSIDÉRANT que le Conseil a procédé à l'achat de l'ensemble des pièces nécessaires à la réfection complète de cette conduite et a procédé à un appel d'offres par invitation afin d'obtenir des propositions pour la réalisation des travaux à effectuer; CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été déposée, le Conseil rejette la soumission reçue du fait qu'elle outrepassa, de plus du double, les estimations réalisées par les membres du Conseil pour effectuer ces travaux. Le Conseil remercie l'entrepreneur pour le temps consacré à la préparation de la soumission.

Entretien des espaces sanitaires du Parc Fontaine-Claire, du Parc de l'Héritière, du quai de la Rivière-des-Vases et gestion des accès aux salles municipales – Paiement de la somme due à Mme Michelle Bérubé pour le mois d'août 2022 au montant de 820,00 \$. Collecte automnale de résidus verts – Dépôt de la soumission reçue de l'entreprise Services Sanitaires A. Deschênes Inc. CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite mettre en place une collecte de résidus verts biannuelle, soit une à l'automne et une au printemps; que le contrat de collecte des matières résiduelles actuellement en vigueur entre la Municipalité et l'entreprise Services Sanitaires A. Deschênes Inc. ne prévoit pas de collecte

spécifique pour ce type de résidus; que l'administration municipale a reçu de nombreuses demandes afin qu'un tel service soit offert à la population; que cette collecte évitera que ce type de matières résiduelles se retrouve au Lieu d'enfouissement technique (LET) et la protection de l'environnement étant au cœur des priorités des membres du Conseil; le Conseil accepte la soumission reçue de l'entreprise Services Sanitaires A. Deschênes Inc., au montant de 200,00 \$ de l'heure, pour effectuer une collecte de résidus verts sur l'ensemble du territoire de la Municipalité bénéficiant actuellement du service de collecte des matières résiduelles; le Conseil accepte aussi de défrayer les coûts liés au traitement des matières qui seront engendrés lors du dépôt des résidus verts à l'Écocentre de RdL et la population sera avisée que la collecte aura lieu le lundi 24 octobre 2022.

Déneigement des trottoirs – Lancement de l'appel d'offres.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis – Rapport mensuel du mois d'août 2022.

Paiement de la facture de 480,00 due à Mme Kim Marquis pour l'entretien pay-sager de la Municipalité réalisé au mois d'août 2022.

Demande de démolition – 497, rue du Patrimoine.

CONSIDÉRANT la demande de démolition reçue des propriétaires de l'immeuble situé au 497, rue du Patrimoine à Cacouna; CONSIDÉRANT que depuis le 1er avril 2021, le Projet de loi 69 oblige les municipalités à aviser le ministère de la Culture et des Communications (MCC) de son intention d'autoriser la démolition d'un immeuble construit avant 1940, et ce, au moins 90 jours avant la délivrance de l'autorisation, le cas échéant;

CONSIDÉRANT que le bâtiment en question a été construit entre les années 1863 et 1866;

CONSIDÉRANT que selon les documents déposés par les propriétaires, le bâtiment est dans un piètre état et n'a pas été entretenu depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que la résidence fait partie du patrimoine bâti de la MRC et qu'elle possède une valeur patrimoniale de cote 5, équivalent à une valeur exceptionnelle au sens de l'échelle de notation du PIMI/RPCQ;

CONSIDÉRANT que la demande a été soumise aux membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et qu'à la lumière des faits et arguments évoqués par les demandeurs ainsi que des documents déposés, dans une décision prise à l'unanimité d'entre eux, les membres en viennent à émettre les recommandations suivantes au Conseil municipal :

- De prendre tous les moyens nécessaires pour empêcher la démolition de cet immeuble, afin de protéger le patrimoine bâti de la Municipalité;

- Suggère aux membres du Conseil d'exiger du propriétaire de faire réaliser un bilan de santé de l'immeuble par des professionnels en la matière.

Le Conseil fait siennes ces recommandations du CCU et refuse d'aviser le MCC de son intention d'émettre un certificat d'autorisation afin de permettre la démolition de la résidence située au 497, rue du Patrimoine à Cacouna; le Conseil demande aux propriétaires de l'immeuble de faire réaliser un bilan de santé de l'immeuble, par des professionnels en la matière, advenant le cas où ils souhaiteraient déposer une nouvelle demande de démolition; le Conseil prendra tous les moyens nécessaires pour empêcher la démolition de cet immeuble représentant le patrimoine bâti de la Municipalité.

Demande de modification au Règlement de zonage – Zone 33-H.

CONSIDÉRANT que le 28 juin 2022, une demande de modification a été acheminée à l'inspectrice en bâtiment, par l'un des propriétaires du 497, rue du Patrimoine, afin que la construction d'habitation de 3 logements et moins puisse être autorisée dans la zone 33-H;

CONSIDÉRANT qu'actuellement, cette zone n'autorise que des résidences unifamiliales isolées;

CONSIDÉRANT que le demandeur souhaite que la modification puisse permettre ce type d'habitation sur les lots numéros 6 519 902 et 6 519 903 du cadastre du Qc;

CONSIDÉRANT que le demandeur évoque les arguments suivants : *« Comme discuté le terrain avec 21 mètres de façade est trop petit de 1 mètre, mais si la demande passe je ferai modifier la mesure à 22 mètres. Avec la demande grandissante au Québec pour les logements dû au manque de place, ce serait seulement bénéfique pour la ville de Cacouna dû à l'apport de nouvelle famille et de nouvelle taxe. »;*

CONSIDÉRANT que la zone 33-H se trouve du côté Nord de la rue du Patrimoine, donne sur le Fleuve Saint-Laurent et plusieurs résidences patrimoniales d'envergures s'y retrouvent;

CONSIDÉRANT que la demande a été soumise aux membres du CCU et qu'à la lumière des faits et arguments évoqués par les demandeurs, ainsi que des documents déposés, dans une décision prise à l'unanimité d'entre eux, les membres en viennent à émettre les recommandations suivantes au Conseil municipal :

- La demande de modification au Règlement de zonage afin que la construction d'habitations de 3 logements et moins puisse être autorisée dans la zone 33-H devrait être refusée dans son ensemble

puisque'il est nécessaire de conserver une uniformité de résidences unifamiliales du côté Nord de la rue du Patrimoine afin de perpétuer le cachet de ce secteur de rue donnant sur le Fleuve Saint-Laurent.

Le Conseil fait siennes ces recommandations du CCU et refuse de procéder à la modification du Règlement de zonage afin que les habitations de 3 logements et moins puissent être autorisées dans la zone 33-H, et ce, afin de conserver une uniformité de résidences unifamiliales du côté Nord de la rue du Patrimoine afin de perpétuer le cachet de ce secteur de rue donnant sur le Fleuve Saint-Laurent.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 509, RUE DU PATRIMOINE.

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par les propriétaires de l'immeuble afin de rendre conforme la construction d'un garage isolé à l'usage résidentiel;

CONSIDÉRANT que ces démarches sont rendues nécessaires puisque selon l'article 7.5.1 du Règlement de zonage, les garages ne peuvent pas être localisés en cour avant;

CONSIDÉRANT que la construction envisagée respecterait l'ensemble des autres dispositions du Règlement de zonage;

CONSIDÉRANT que dans sa demande, les propriétaires mentionnent ce qui suit : « *Nous avons choisi d'acheter la maison pour son incroyable vue sur le fleuve. En effet, tout l'arrière de la maison (côté Ouest) donne directement sur le Fleuve. Il nous semblerait illogique d'y construire un garage d'autant plus que la topographie ne semble pas le permettre. En effet : - Notre terrain sur l'arrière est en forte pente et ouvre directement sur la falaise (côté Ouest); - Par ailleurs, le côté Sud du terrain se trouve à être sur deux niveaux et subit des mouvements de terrain pendant le gel-dégel et les gros orages. À cause des mouvements de terrain, la remise déjà présente sur ce côté porte des grosses fissures sur la dalle de béton; - Enfin, à l'Est, la cour n'est pas assez large pour nous permettre de réaliser notre projet. Le garage créerait un mur devant la vue de notre voisin du 505 (et lui cacherait sa vue sur le fleuve). De plus, il empêchera les services de déneigement pendant l'hiver et bloquera l'accès aux services des urgences en cas de besoin.* »;

CONSIDÉRANT que les propriétaires expliquent également que la localisation projetée a été choisie pour les raisons suivantes : - « *Optimiser l'espace disponible et préserver l'harmonie entre les différentes maisons qui nous entourent; - La stabilité du terrain à cet endroit assurera le soutien nécessaire à la structure que nous souhaitons construire; - Le garage que nous proposons de construire serait très peu visible depuis la rue par rapport à d'autres maisons qui*

ouvrent directement sur la rue. »;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une telle demande doit être préalablement évaluée par le CCU qui en fera ses recommandations auprès du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT que le tout a été soumis aux membres du CCU et qu'à la lumière des faits et arguments évoqués par les demandeurs ainsi que des documents déposés, dans une décision prise à l'unanimité d'entre eux, les membres en viennent à émettre la recommandation au Conseil municipal qu'après l'analyse des quatre critères qui permettent d'accepter ou de refuser la demande de dérogation mineure, ils sont d'avis que celle-ci devrait être acceptée dans son ensemble;

le Conseil fait sienne cette recommandation et accepte d'accorder la dérogation mineure demandée afin de rendre conforme la construction d'un garage isolé à l'usage résidentiel dans la cour avant de la propriété sise au 509, rue du Patrimoine à Cacouna; la construction du garage projeté devra respecter l'ensemble des autres dispositions du Règlement de zonage.

Valorisation du stationnement de l'église – Offre de services reçue du Laboratoire d'Expertises de RdL Inc.

Le Conseil souhaitant procéder à un réaménagement complet du stationnement de l'église afin de le valoriser et lui donner une triple vocation : touristique, récréative et communautaire, et ayant reçu confirmation d'une aide financière de 50 000,00 \$ du MAMH pour la réalisation d'une partie de ce projet; Monsieur Fabien Nadeau, architecte choisi afin de réaliser les plans et devis (incluant le processus d'appel d'offres) qui assureront la meilleure valorisation possible du stationnement de l'église, nous a recommandé de procéder à une étude de reconnaissance géotechnique qui permettra de connaître la composition du sol se trouvant sous le stationnement de l'église.

CONSIDÉRANT qu'il était impératif que cette étude soit réalisée avant d'envisager la plantation de végétaux et de mettre en place certains aménagements urbains, le Conseil accepte l'offre de service reçue de l'entreprise LER Inc. pour un montant total de 2 651,61 \$, t.i.; le coût pour la réalisation de ces études sera payé à même les surplus (excédents) accumulés non-affectés de la Municipalité.

LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Rapport final du Camp de jour 2022 (incluant le rapport de l'activité de soccer).

Nomination d'une nouvelle responsable de la Bibliothèque Émile-Nelligan. Mme Céline Roy ayant récemment fait part à la Municipalité qu'elle quitterait ses fonctions au cours du mois de septembre et CONSIDÉRANT l'embauche toute récente de

Mme Geneviève Morin à titre de coordonnatrice au développement culturel, Mme Morin y est nommée nouvelle responsable. **Cours de soccer 2022 – Octroi d'un cadeau de remerciement (100.\$) à M. Victor Kerschbaumer** pour avoir occupé les fonctions d'aide-entraîneur pour les cours de soccer au cours de la saison estivale 2022 et de leur avoir partagé sa passion.

Démission du technicien en loisirs et culture. M. Cédric Soucy a quitté ses fonctions le mercredi 31 août 2022, à 16h30.

Départ de Mme Céline Roy, responsable de la Bibliothèque Émile-Nelligan.

Le Conseil offre à Mme Roy une carte-cadeau de l'entreprise Folidéco au montant de 200,00 \$, afin de la remercier pour son implication à titre de responsable de la Bibliothèque Émile-Nelligan au cours de ces neuf (9) dernières années ainsi que pour la coordination de l'ensemble des bénévoles ayant assuré le rayonnement de cette bibliothèque.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – Séance ordinaire – mardi 4 octobre 2022 à 19h30.

QUELQUES POINTS DE L'ODJ DE LA RENCONTRE DU 4 OCTOBRE ...

- **Non-renouvellement du contrat d'ass. collectives auprès de Desj. Ass. et adhésion au Régime des ch. de commerce**
- **Cession de l'église – Résolution autorisant la signature de l'acte notarié**
- **Accès à l'information et la protection des renseignements personnels – Formation d'un comité**
- **Programme d'aide à la voirie locale (Volet entretien des routes locales) Appui d'une résolution adoptée par le Conseil municipal de Saint-Paul-de-le-Croix**
- **Ajustement du taux de remboursement des frais de déplacements**
- **Service Internet haute vitesse par fibres optiques – Adresses orphelines**
- **Vente de la camionnette usagée Nissan**
- **Alcide Ouellet et Fils Inc. – Soumission pour l'achat d'un godet épandeur d'abrasifs**
- **Embauche d'un brigadier scol. par intérim**
- **Approb. des contrats pour divers cours offerts à l'automne 2022**
- **Fête de l'Halloween et Fête de Noël – Remboursement d'achats effectués.**

4 raisons de pratiquer le feuillicyclage



La technique est "un jeu d'enfant"

Hé oui, il suffit simplement de réutiliser vos feuilles comme engrais sur votre terrain. S'il y en a beaucoup, il s'agit de passer un coup de tondeuse pour les déchiqueter et accélérer leur processus de décomposition.



Votre sol est mieux protégé

La décomposition des feuilles laissées sur place enrichit la couche de matière organique et fournit les minéraux nécessaires aux végétaux. Votre gazon est plus résistant à la sécheresse et au froid!



Les feuilles déchiquetées se valorisent

Les feuilles constituent un bon paillis. Faites-en un tas et dispersez-les dans votre potager ou vos plates-bandes. PSSST! C'est aussi la matière brune par excellence pour votre compost domestique!



Vous participez à réduire la facture collective!

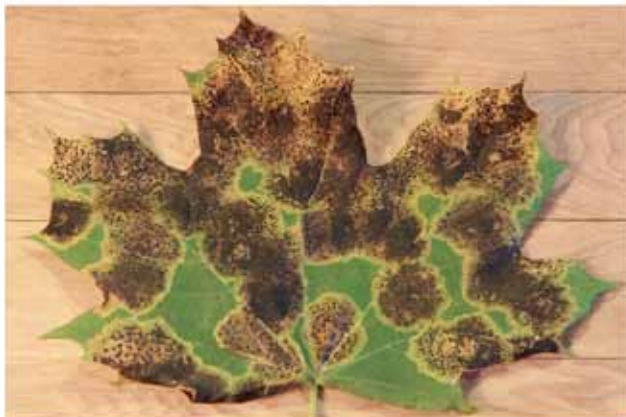
Quand les feuilles restent sur votre terrain, elles ne contribuent plus aux coûts reliés au transport puis à l'enfouissement ou à la gestion des résidus verts.

En résumé

Le feuillicyclage, c'est plus simple et plus écologique. **Essayez-le!**



DÉMYTHIFIER L'ENJEU DES TACHES NOIRES SUR LE FEUILLAGE DE CERTAINS ÉRABLES



Avez-vous des érables dont les feuilles présentent des taches noires? Il s'agit sans doute de ce qu'on appelle la tache goudronneuse de l'érable (*Rhytisma acerina*), une altération causée par un champignon que l'on trouve principalement sur l'érable de Norvège, mais aussi parfois sur l'érable à sucre, l'érable rouge et l'érable argenté. Cette maladie se repère facilement et ne pose qu'un impact esthétique : à long temps, la santé de l'arbre ne s'en trouve pas affectée[1].

Le feuillicyclage, c'est la manière la plus simple et écologique pour gérer nos feuilles mortes à l'automne. Essayez-le!

Références :

[1] mfp.gouv.qc.ca/les-forets/protection-milieu-forestier/protection-forets-insectes-maladies/maladies-fiches/tache-goudronneuse-erable

Chronique « Les temps changent... pas que le climat! » réalisée par Co-éco, en partenariat avec les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et des Basques.

Nomination de monsieur Larry Jenniss au poste de directeur général de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk



La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk souligne la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Cacouna, 16 août 2022. Le Grand Conseil de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk annonce officiellement la nomination de monsieur Larry Jenniss au poste de directeur général de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. Monsieur Jenniss a une grande expérience en administration publique en contexte autochtone, ayant notamment œuvré comme Chef à la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, Conseiller au réseau des directeurs des finances au Conseil en éducation des Premières Nations, ainsi que de nombreuses années au gouvernement fédéral.

Étant donné le contexte de développement dans lequel se trouve la Première Nation et considérant les grands chantiers en voie de se réaliser, tant du côté de la réserve de Kataskomiq que du secteur du port de Gros-Cacouna, monsieur Jenniss aura plusieurs défis à relever dans les prochaines années.

Citations

«Je suis heureux de pouvoir annoncer qu'un membre de la Première Nation assumera les responsabilités en lien avec le poste de directeur général. Monsieur Jenniss a une grande expérience administrative et connaît bien le contexte propre à la Nation, ayant lui-même occupé un poste de Chef dans le passé.»

«Nous remercions monsieur Jacques Poulin pour ses services forts appréciés à titre de directeur général intérimaire. Son expertise a été bénéfique pour notre organisation et s'est avérée fort appréciée dans le contexte de développement que vit actuellement la Première Nation.»

Jacques Tremblay, Grand Chef de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

«C'est avec grande fierté que j'accueille cette nomination à la direction générale de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. Je suis conscient des nombreux défis qui attendent l'organisation au cours des prochaines années, mais j'ai pleinement confiance en notre équipe pour mettre en œuvre la vision du Grand Conseil pour le bénéfice des membres de la Nation.»

Larry Jenniss, directeur général de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Cacouna, 30 septembre 2022. Le Grand Conseil de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

En cette Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk souhaite honorer la mémoire des enfants disparus, des survivants des pensionnats et de leurs descendants, pour que plus jamais l'histoire ne se reproduise.

Les enfants sont l'une des grandes richesses de nos communautés. Ils en sont l'avenir. Le fait d'apprendre que pendant plus de cent ans leurs droits fondamentaux ont été ignorés a réveillé une douleur profonde.

Lors de l'établissement des pensionnats autochtones, les actions de l'État et du clergé avaient déjà entraîné la perte de la réserve de Viger. Cette dispersion forcée de notre communauté fut lourde d'impacts et nous devons aujourd'hui nous battre pour arriver à faire vivre notre culture et notre langue.

Face à la douleur engendrée par l'histoire, les peuples autochtones ne peuvent qu'être solidaires les uns envers les autres et cette journée du 30 septembre est l'occasion d'unir nos voix pour progresser sur le chemin de la guérison.

Wiciw nsistalomonuk naka nsiwehsonuk toleyak psiw Skicinuwihkul wesikawsultitit 'ci residential ihtolokehkitimok. Psi te wasis okimqosu.

Citation

« Cette journée est une occasion pour les membres de notre communauté de se recueillir et de faire acte de mémoire afin de trouver les voies de la guérison. »

Shirley Kennedy, Cheffe conseillère responsable de la culture – Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Défi Everest

Le 18 septembre se déroulait le Défi Everest dans la côte St-Pierre. La Résidence des Bâisseurs de Rivière-du-Loup a déployé un esprit d'équipe et une énergie extraordinaire pour offrir un don de 3000\$ au CAB.



Conseil d'administration du CAB et son directeur général.
Absent sur la photo : Ayoub Benmanssour, administrateur.



L'équipe des Bâisseurs accompagnée du directeur général et du directeur du secteur bénévolat du CAB.

Le 17 septembre dernier, le **Centre d'action bénévole des Seigneuries (CAB)** a fêté en grand son **30^e anniversaire de fondation**. Plus de 100 personnes se sont retrouvées sous un chapiteau à St-Épiphane pour une épluchette de blé d'inde. Des allocutions et un diaporama de photos ont permis de se remémorer des souvenirs et souligner l'apport inestimable des hommes et des femmes qui ont donné à la communauté au fil des ans.

Le Défi était l'étape ultime de l'équipe après avoir réalisé un dîner bénéfique et un encan silencieux durant l'été. Le don offert permettra au CAB de renouveler son matériel promotionnel pour mieux rejoindre les aînés et les proches aidants de la MRC de RDL.

Le CAB a pour mission de promouvoir le bénévolat sous toutes ses formes et de contribuer au maintien à domicile par les services suivants :

entretien ménager, popote roulante, accompagnement transport médical, programme Pair, rapports d'impôt, visite d'amitié, repas communautaires, informations aux aînés, soutien et répit aux proches aidants.

Nous remercions grandement l'équipe des Bâisseurs de nous avoir choisi comme organisme soutenu!



Les membres du conseil d'administration du CAB ont servi le gâteau aux convives.

Crédit photos: Centre d'action bénévole des Seigneuries

LES RANDONNÉES DU PASSÉ
CACOUNA
HERITAGE WALK
BaladoDecouverte.com

GRATUIT Free
DISPONIBLE SUR Google play
Télécharger dans l'App Store

50 POINTS D'INTÉRÊT
50 points of interest

LA PETITE RANDONNÉE THE SHORT TOUR
LA GRANDE RANDONNÉE THE EXTENDED TOUR
SUR LES TRACES DE NELLIGAN FOLLOWING IN THE STEPS OF NELLIGAN
LE CACOUNA MARITIME MARITIME CACOUNA

EXPLOREZ NOS CIRCUITS EN LIGNE
Accédez «BaladoDecouverte.com»
Inscrivez «Cacouna»
TÉLÉPHONES & TABLETTES

1. TÉLÉCHARGER L'APP BALADODÉCOUVERTE (DANS LE STORE DU TÉL)
2. APPUYER SUR LA BOUSSOLE LORSQUE VOUS OUVREZ L'APP

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DE CACOUNA
415 RUE DE L'ÉGLISE, CACOUNA, G0T1G0
co-po-cacouna_dev@gmail.com

Que lisions-nous en octobre, il y a 10, ... 20, ... 30, ... 40 ans ?

Au moment de terminer le montage de ce numéro, EPIK OCTOBRE 2022, #327, cette page-ci était libre et, spontanément, la question m'est venue... Comme je garde chez moi un exemplaire de chacun des numéros passés, j'ai eu la curiosité d'aller voir.

J'ai commencé par OCTOBRE 2012:

En UNE de ce #267: Corporation Locale de Développement
Cacouna se dote d'un outil de développement collectif
Du Théâtre à Cacouna 1932-2000
À l'intérieur: *Un parc côtier régional bientôt officialisé*

Puis j'ai remonté d'un autre 10 ans: OCTOBRE 2002:

Tiens! C'est le #203 - Spécial Octobre 2002
«Cacouna illustré» ... L'AVENTURE...
présentant la saga qui, commencée en 2000 avec la collection de cartes sur Cacouna, a entraîné une longue suite d'expositions et d'événements, dont *Nelligan à Cacouna* de cette fin d'été 2002 qui, lui-même, débouchera sur un livre du même nom.

Ma curiosité, plus que piquée, m'a fait chercher OCT. 1992:

#138. Ben voyons! J'aperçois: Premières *Aventures cacounoises: Kagwana nak - De la préhistoire à l'histoire, au pays du porc-épic*
À l'intérieur: *Notre région vient d'adopter un béluga!*
La chronique 8 des *Menteries Vraies sur Cacouna* de Roger Thibault y présente aussi quelques souvenirs des commerces et commerçants des années 30!

Et pourquoi pas un dernier 10 ans! Que je me suis dit...

OCTOBRE 1982:

Tout juste le 2e no de la relance, faite en sept.1982 (#64) avec une nouvelle présentation du journal, mieux pensée et structurée. Dans ce no d'octobre, un dossier de 4 pages invitait à *Revivre l'époque «Fashionable» du Cacouna 1900...* Précurseur des dossiers et publications, bien étoffées et fouillées, de Lynda Dionne et Georges Pelletier, qui allaient paraître en pages centrales et aux Éditions EPIK, entre 15 et 30 ans plus tard... Ailleurs il y avait la remise officielle du terrain de golf par la *Cacouna Development Corp.* à la *Corp. du Club de golf de Cacouna*; l'inauguration des travaux d'aqueduc et d'égouts. Et la future *École Vents-et-Marées* (pas encore baptisée) nous arrivait sur papier, en plans, la construction étant prévue mars '83! Puis, en page arrière, les photos de nos 3 marchés d'alimentation d'alors nous invitaient ainsi:

« Les amis on s'le dit: nous aurons nous aussi le plus bas dans les prix en achetant par ici.

Commençons dès maintenant, fréquentons nos marchands! »



RÉFLEXION DE FIN DE SOIRÉE

*Ça fait du bien de relire notre propre «petite histoire»...
Curieux de se sentir comme observateur d'événements qu'on a vécus de l'intérieur...
Cette autre perspective permet de faire des liens entre les forces en cause,
de comprendre l'importance du bon «timing».
On réalise aussi que patience et persévérance, pour ce qui en vaut la peine,
sont des ingrédients à privilégier...*

YR



NOUVEL HORAIRE D'AUTOMNE

Jeudi au dimanche de 11h-17h

Noël : 19-20-21-22-23 décembre de 11h à 17h

Décoration - Accessoires modes - Cadeaux
Produits Gourmands et Bio - Art de la table
Cuisinerie - Literie et beaucoup plus !

Venez découvrir cette magnifique boutique
située dans une maison centenaire
du joli village de Cacouna

www.folideco.com



NO DE TÉL.:

418-862-2983



BOULANGERIE DU MAGASIN GÉNÉRAL SIROIS

HORAIRE

MARDI au VENDREDI

8h à 17h30

SAMEDI

8h à 15h00

Surveillez la page Facebook
Boulangerie du Magasin Général Sirois
pour les infos courantes.

Jonathan Varghese,

Ostéopathe

Située sur la rue du Quai à Cacouna,
la clinique Voie de la Santé
est une pratique en ostéopathie +.

Je continue à prendre de la nouvelle clientèle.

Que vous soyez un individu,
une famille avec de jeunes enfants
ou des grands-parents qui veulent garder
leur autonomie et indépendance,

**POUR PLUS D'INFORMATIONS OU
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS:**

par courriel à:
varghese.jx@gmail.com,

par message sur:

www.voiedelasante.com

ou appelez 514-284-2588,

et faites-moi connaître
vos disponibilités.

Au plaisir, Jonathan





L'AUTOMNE EST ARRIVÉ !

Le frigo-partagé a été déplacé dans l'entrée de la pharmacie Familiprix, au 535 rue du Patrimoine.



Horaire d'ouverture du lundi au vendredi de 9 à 18h et le mercredi jusqu'à 20h.

DES QUESTIONS ?
frigocacouna@gmail.com

N'OUBLIEZ PAS !

« Le but principal du frigo partagé est de réduire le gaspillage alimentaire. Pour ce faire, les citoyens et citoyennes ainsi que les commerces locaux sont invités à y déposer leurs surplus, que ce soit des légumes du jardin, des aliments qui approchent de leur date de péremption ou une portion de sauce à spaghetti par exemple.

Seule condition lorsqu'il s'agit d'un plat cuisiné : bien identifier le produit avec la date de fabrication et les ingrédients qu'il contient. Selon la MAPAQ, dans ce contexte, il est de la responsabilité de la personne qui prend un aliment de vérifier sa fraîcheur avant de décider de le manger.

Tout le monde peut aller zieuter les nouveaux arrivages et prendre ce qui titille leurs papilles. Une super équipe de bénévoles s'assure quotidiennement que les aliments ont bonne mine et que le frigo reste propre. Pas nécessairement besoin de laisser quelque chose en retour. »

Camille La Rochelle, pour le Comité

babillard

APPEL À IDÉES

CETTE SECTION BABILLARD POURRAIT-ELLE SERVIR DE RÉFÉRENCE UTILE ?
L'EPIK EST AUX 2 MOIS !!!

Si vous trouvez une façon géniale de la meubler pour les gens de chez nous, avec objectif de coin-ressources, services ou aide occasionnelle à offrir, objets utiles qu'on est prêt à partager, à l'occasion...

Cette page ENTIÈRE pourrait vraiment SERVIR à y trouver des POST-IT que nous pourrions DÉCOUPER et COLLER AU FRIGO !

*J'attends vos suggestions!
ou des POST-ITs ...
epik@videotron.ca*

À Cacouna : COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations, **Karen-Ann Fallu**
contacter: **418 867-4439**

J'achète vos vieux papiers...

... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

Richard Michaud
418.862.5671



René Michel
Ouellet, prés.



Stéphanie
Robert, v-prés.



Kathy Beaulieu,
secr.



Myriam Belzile,
trés.



Jeanne Hippolyte,
adm.



Camille
La Rochelle, adm.



Francine Côté,
déléguée mun.



Mathieu Gorman-
Binette, agent dev.

L'automne s'en va, et l'hiver est à nos portes

Bonjour Cacounaises, Cacounois,

Il n'y a presque plus de feuilles dans nos arbres cacounois. Donc l'automne tire à sa fin, et d'ici les trente prochains jours, nous devrions recevoir notre *première* chute de neige pour la saison hivernale 2023.

Tel qu'annoncé en p.27 au verso de cette chronique, notre FRIGO PARTAGÉ a été déménagé dans l'entrée de la pharmacie FAMILIPRIX de Cacouna, pour l'hiver. Nous tenons à remercier sincèrement Monsieur Lépicier et madame Miousse, nos deux pharmaciens cacounois, d'avoir accepté si rapidement de recevoir notre FRIGO jusqu'en mai prochain. Cacounois, cacounaises, n'hésitez pas à continuer d'alimenter notre Frigo. Vous nous avez prouvé, tout le long de la dernière saison estivale, que vous avez bien accepté ce Projet. Si vous avez des questions, notre responsable Camille (Larochelle) saura bien vous répondre (frigocacouna@gmail.com). Un MERCI sincère à Chantal Parenteau du *Carrefour d'initiatives populaires de RDL*, pour son support dans la réalisation de ce Projet. Merci aussi à tous les bénévoles de ce magnifique comité qui entourent notre responsable Camille.

Lors de notre dernier conseil d'administration, nous avons accepté d'appuyer le *Comité organisateur du Festuaire de Cacouna*, pour son édition 2023, en tant qu'organisme porteur de ce Projet. Notre vice-présidente, Stéphanie Robert, est la digne représentante de LA CORPO sur ce Comité, qui a connu tout un succès en juillet dernier, malgré les orages qui n'ont pas eu raison des Cacounois/Cacounaises et de nos visiteurs. On a bien hâte à juillet 2023.

A notre dernier conseil d'administration, nous avons aussi pris la décision d'appuyer le *Comité organisateur* de l'activité *Deux Nations, une Fête*, pour l'édition 2023, en tant qu'orga-

nisme porteur, tout en laissant la responsabilité de la logistique de cette activité d'envergure aux personnes à être désignées par ce Comité, en temps opportun.

Finalement, je tiens à vous informer que les travaux de notre nouveau Comité, le *Comité des nouveaux arrivants*, avancent très bien, afin de préparer une pochette d'accueil destinée à nos **nouveaux citoyens**, autant pour ceux-celles qui n'ont pas été accueillis formellement au cours des trois dernières années en raison de la COVID, que pour les personnes qui sont arrivées en 2022, et celles qui nous honoreront de leur arrivée dans notre magnifique Village en 2023. Un Merci Spécial au personnel du bureau municipal, madame Anne Massé et madame Nancy Bérubé, qui nous supportent dans l'élaboration de nos idées pour la réalisation de ce Projet, sans oublier madame Virginie Ruel, agente de développement à notre MRC. **Nouveaux arrivants**, vous entendrez parler de nous en début d'année prochaine.

Depuis le début de septembre, nous pouvons compter sur une nouvelle ressource au Bureau municipal. En effet, la Municipalité a maintenant une coordonnatrice à la culture, en la personne de Geneviève Morin. Bienvenue Geneviève. Nous avons hâte de collaborer avec toi dans nos Projets qui touchent ton domaine de compétence, et c'est déjà commencé. Pourquoi pas une *Journée de la Culture*, à l'automne 2023 ???

D'ailleurs, nous tenons à féliciter notre mairesse, Suzanne, et toute son équipe, pour le beau publi-reportage sur CACOUNA dans une édition récente de *L'Info Dimanche*, et surtout pour le complément qui a suivi traitant de la CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CACOUNA. Bravo !!!

Je termine en vous souhaitant une belle saison automnale, et nous vous reviendrons pour le numéro de l'EPIK soulignant la *Fête de Noël*.

À bientôt.

René Michel Ouellet, président

